

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

CANTON DE TROYES VII



Ville de Saint-Julien-les-Villas

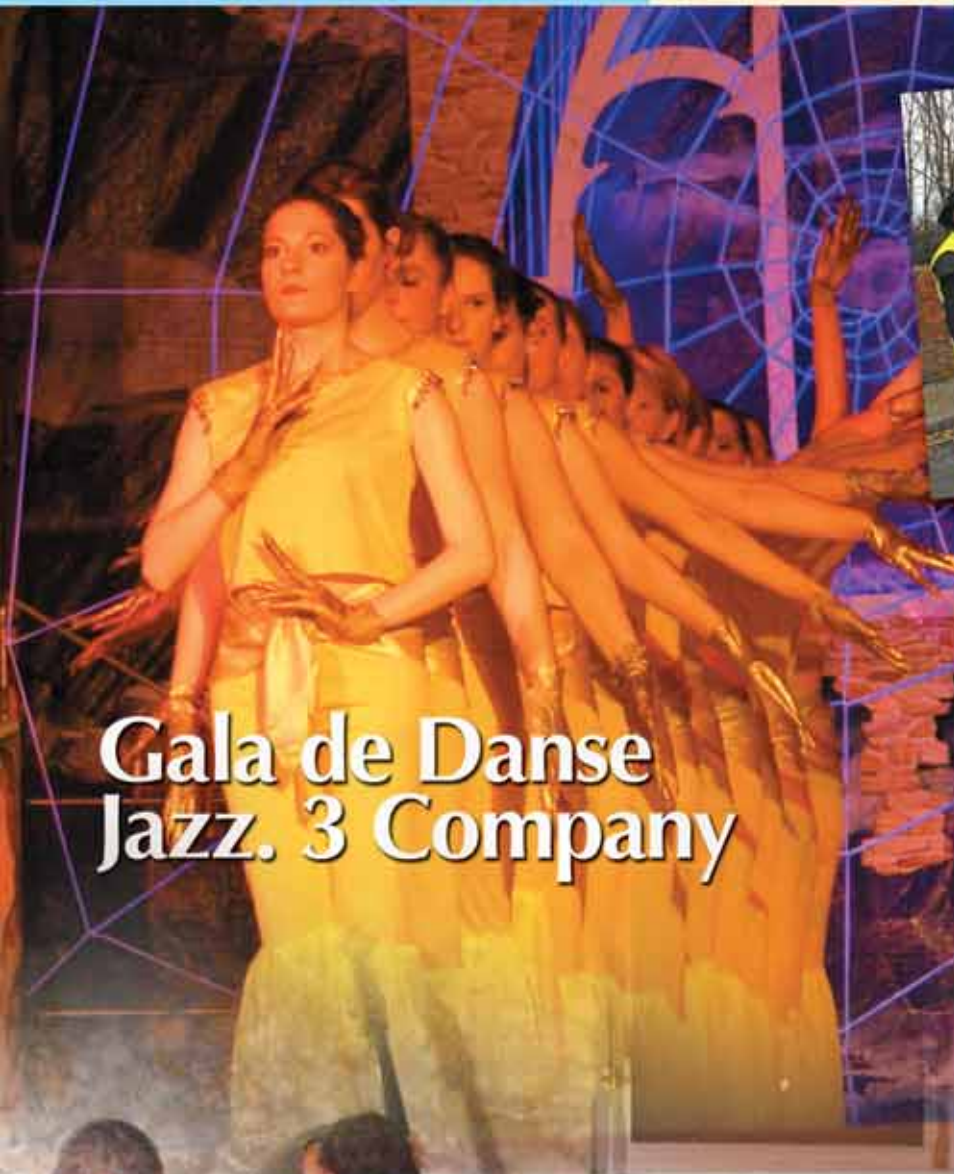


Le Sancéen

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°3

MARS 2009



Gala de Danse
Jazz. 3 Company



Soirée Jazz à l'Auditorium
de l'école de Musique



Promenade en calèche



Centre de loisirs



Ecole des champions



Cristian Senez

10360 Fontette - France - Tél. +33 (0)3 25 29 60 62 - Fax +33 (0)3 25 29 64 63
E.mail : contact@champagne-senez.com - Site : http://www.champagne-senez.com



NGI
PROPRETE
Depuis 4 générations

Jimmy Feder

3 Bd de Dijon
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
& 03.25.72.30.30
ngifeder@yahoo.fr



20, avenue de la Gare
10800 ST-JULIEN-LES-VILLAS

Tél. 03 25 49 69 40



Avec vous,
de la conception...
à l'impression

La Renaissance
IMPRIMEUR-EDITEUR

10, avenue des Tirverts
Z.I. des Ecrevolles
10150 Pont-Sainte-Marie
Tél. 03 25 70 44 70
Fax 03 25 70 44 99
la-renaissance@la-renaissance.com

TAXIS SANCEENS



18 CHEMIN DES BOIS - 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Centrale de réservation 24 Heures/24. Carte de fidélité
Transports toutes distances : Aéroport, Gare, Hôtel, Centre Ville
Circuits touristiques à la demande, Transport de Malade Assis
Tél. : 06 07 77 43 57 et 03 25 82 14 63

Avec Stradim
JE PEUX ...

... Construire mon rêve, ma maison !


Vous souhaitez une maison répondant à vos attentes et à vos besoins, construite par des artisans reconnus et avec un choix de **prestations de qualité** ?

Réjouissez-vous, **STRADIM** est là pour vous !

03 25 83 12 12
www.stradim.fr



Stradim



TRAVAUX PUBLICS et Particuliers

Rue Louis de Freycinet - BP 6
10121 ST ANDRE LES VERGERS CEDEX
Tél. 03 25 79 90 19 - Fax. 03 25 78 07 37

Certifiée ISO 9001 - Version 2000.

TCAT

le bus et moi
c'est naturel

Le bus vous
facilite la ville !

Allô TCAT : 03 25 70 49 00

www.tcat.fr



TCAT RCS TROYES B 781 340 340 / CREATION SYNTHÈSE TROYES / 02-2008



Objectif 2009, tenir un budget qui respecte nos engagements.

Votre journal « Le Sancéen » est maintenant publié dans son nouveau format. Vous y retrouverez toutes les informations sur les manifestations diverses et l'Etat Civil qui concernent notre ville.

Ce bulletin municipal est le vôtre ; faites-nous part de vos observations et remarques afin qu'il réponde au mieux à vos attentes.

Trois parutions annuelles sont prévues.

2008 : D'avril à fin décembre, nous avons assuré le service public et l'urgence ; nous avons pris en compte les questions des Sancéennes et des Sancéens en apportant des réponses adaptées aux réalités financières et à leurs attentes.

2009 : Un contexte économique international nous préoccupe en premier chef sans pour autant déstabiliser nos orientations communales.

Cette année, la ville n'augmente pas ses taux d'impositions. C'est notre volonté de mener une politique de gestion transparente qui nous oblige de justifier nos décisions d'orientations budgétaires.

Plus de onze mois d'un travail aux multiples facettes, découvertes, inventaires, analyses, enquêtes diverses, études de fonctionnement des divers services administratifs et techniques nous ont permis de dresser une ligne d'actions avec ses priorités.

Ce travail nous permet d'élaborer notre plan d'actions communales pour les cinq années à venir.

Courant avril, nous organiserons une réunion publique où nous vous présenterons les grandes orientations 2009 accompagnées de leur budget respectif.

Nos priorités 2009 : la création d'une nouvelle voirie pour désenclaver la zone commerciale « Rives de Seine » et le quartier de la Moline. Les études de terrain (sondages divers) ont été effectuées courant janvier et février 2009.

Au cours du deuxième semestre, nous allons lancer la première tranche de l'aménagement sportif de la Burie.

Nous sommes conscients des difficultés que rencontrent les personnes à mobilités réduites dans leurs déplacements quotidiens au sein de notre ville, c'est pourquoi nous allons procéder à un état des lieux des zones qui nécessitent des travaux de mise aux normes. C'est un vaste programme d'études qui doit, d'après les textes, être réalisé fin 2009 pour la voirie et les espaces publics, fin 2010 pour les établissements recevant du public et fin 2015 pour les transports.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le service de l'Etat Civil de la mairie est ouvert au public le samedi matin de 10h à 12h avec la présence d'un agent administratif, du maire et d'un maire-adjoint.

Je compte sur votre soutien, ainsi que sur la mobilisation et le dynamisme de l'équipe municipale qui m'entoure pour donner un nouvel élan à notre commune durant ce mandat.

Daniel Picara ■

■ Finances 4

La procédure budgétaire

■ Affaires scolaires 5 à 6

- Nouveaux horaires
- Les Classes de Saint-Julien-les-Villas
- Un nouveau prestataire pour la cantine scolaire
- Classe découverte
- L'ALSH

■ Affaires sociales 6 à 7

- Rénovation et humanisation de l'épicerie sociale
- Bilan positif pour la bourse aux vêtements
- Distribution de colis de fin d'année aux aînés
- Henriette Piffre a fêté ses 100 ans

■ Politique de la Ville 8 à 13

- Un chantier d'été pour prévenir la dégradation des biens et valoriser notre jeunesse
- Le quartier « La Lisière »
- Une nouvelle discipline à Saint-Julien-les-Villas
- Une voiture tonneau à Saint-Julien-les-Villas

■ Sport 14 à 17

- Atelier « Initiation aux arts du cirque »
- Le Badminton belle réussite pour l'organisation du PL
- Remise du label qualité à la Jeunesse Sportive de St-Julien
- Les 24 et 25 janvier, le Judo était à la fête au gymnase Ganne
- Honneur mérité pour 15 années de bénévolat et de dévouement à Jacqueline Durand, Présidente de Saint-Julien Loisirs Détente
- Portrait d'une bénévole, une femme de terrain M^{me} Gilberte Dargent, dirigeante au club, la jeunesse Sportive de Saint-Julien-les-Villas Football Club.
- Une Sancéenne dans l'aventure
- Jeunes Sancéens et sancéennes à l'école des Champions

■ Culture 17 à 19

- Atelier Ambiance
- Concert de Noël
- Contes, histoires, auteurs... Champenois
- Danse avec l'Agglo
- Gala de danse
- Promenade en calèche avec le cocher-conteur
- Soirée Jazz à l'auditorium de l'école de musique
- Gala de danse « Jazz. 3 Compagny »
- Soir de Gala

■ Urbanisme 20

■ Environnement 21 et 22

- Collecte des déchets recyclables
- Palmarès des maisons fleuries 2008
- Les encombrants
- La semaine du développement durable - Édition 2009

■ Citoyenneté 23 et 24

- Cérémonies du 11 novembre
- Cérémonie des illuminations
- Vœux du maire
- Les vœux du maire au personnel municipal
- Le Conseil Municipal Jeunes

■ Expression écrite des élus de l'opposition 26

■ Infos pratiques 27

Le Sancéen

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Directeur de publication : Daniel Picara
Conception et réalisation : Daniel Picara, Christian Mullot, Chantal Choin, Cédric Caccia, Marc Moreau, Martine Roy, Karim Kedim, Jean-Marie Bailly, Martine Jobé, Françoise Salbreux, Patrick Joaquim, Marc Didier, Francis Vogel.

Crédit photos : Didier Durand, Cédric Caccia

Imprimeur : Imprimerie La Renaissance

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2009



La procédure budgétaire

Le budget communal est l'acte par lequel, à travers l'autorisation et la prévision des dépenses, se traduisent la volonté et la politique des élus.

L'état leur a laissé une grande marge d'autonomie. En contrepartie il a fixé un cadre législatif destiné tout à la fois à prévenir l'inaction et à corriger les dérives.

L'élaboration et la présentation du budget de Saint-Julien-les-Villas répondent aux exigences de la loi du 2 mars 1982 à laquelle le législateur a ajouté la loi 92-125 du 6 février 1992 qui instaure, pour les communes de 3500 h et plus, le Débat d'orientation budgétaire.

Acte 1

Le débat d'orientation budgétaire :

Il doit se tenir dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif.

Il s'agit pour le maire d'informer le conseil municipal des évolutions financières prévisibles de la collectivité pour l'année à venir.

C'est généralement à ce débat que sont annoncées les éventuelles hausses de la fiscalité.

S'agissant d'un débat, il n'a pas de caractère décisionnaire. Toutefois l'absence de cette procédure entacherait le vote du budget, de nullité.

Acte 2

Le budget primitif.

Présenté par le Maire au conseil municipal, il est élaboré avec les services municipaux.

Il tient compte des dépenses déjà engagées (les marchés, les frais de personnel, les contrats...) et des dépenses qui résulteront de décisions passées ou à prendre en fonction des orientations retenues.

Ce budget a valeur d'autorisation prévisionnelle de dépenses. À ce titre, il devrait être voté avant le 31 décembre, mais la loi du 2 mars 1982 a reporté la date limite de vote au 31 mars, car la notification des recettes provenant de l'état et des taxes n'est généralement pas connue avant février.

Dans sa grande sagesse, le législateur a même prévu que les années de renouvellement du conseil municipal, comme ce fut le cas en 2008, la date limite était repoussée au 15 avril pour laisser à l'équipe en place le soin de présenter SON budget...

■ Le budget primitif doit être sincère et équilibré :

Pour cela, il doit remplir les deux conditions fixées par l'article L1612-4 du CGCT

■ les recettes et les dépenses sont évaluées de façon sincère, c'est-à-dire sans sous-évaluer les dépenses ni surévaluer les recettes.

■ l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement doit être de nature à couvrir le remboursement de l'annuité de la dette en capital, compte tenu des autres fonds propres à la section d'investissement.

■ Si le représentant de l'état, à qui le budget doit être transmis dans la quinzaine qui suit le vote, estime que le budget ne répond pas à ces deux critères fondamentaux, il le transmet à la cour régionale des comptes.

Tels sont les deux actes fondateurs du budget de la collectivité, mais l'exercice budgétaire ne serait pas forcément complet s'il devait s'arrêter là !

Acte 3

Le compte administratif.

Il s'agit de la communication à l'assemblée délibérante du résultat de la gestion municipale de l'année N-1.

Contrairement aux autres actes budgétaires, le maire est exclu de ce vote. Il ne peut en effet être juge et parti.

Le compte administratif retrace les recettes et les dépenses de l'année écoulée, fait apparaître, si la gestion a été raisonnable, un excédent de recettes.

Ce compte doit être voté par le conseil municipal, moins le maire, avant le 30 juin. C'est ainsi qu'avant le 30 juin 2009, nous devrions valider le compte administratif de 2008.

Actes 4

Les décisions modificatives.

Ce sont des décisions d'ajustement du budget, en recettes et en dépenses, qui interviennent au cours de l'année. Contrairement au Budget Primitif, ces décisions peuvent intervenir à tout moment entre l'adoption du budget et sa date de clôture, voire même jusque vingt jours après la date de clôture afin de couvrir les dépenses de fonctionnement faites avant la clôture.

Acte 5

Le budget supplémentaire.

Décision modificative qui est généralement prise, en ce qui concerne notre collectivité, au troisième trimestre de l'année et qui n'a d'autre but que d'affecter les résultats excédentaires du compte administratif, au budget primitif en créant des recettes et des dépenses nouvelles.

Si le budget primitif est voté avant le 31 décembre, cet excédent est inclus dedans ; dans le cas d'un vote au 31 mars, il s'agit d'un ajustement en cours d'année.

Mais alors !!! Une fois ce budget bien adopté, qui en contrôle la bonne exécution ?

Ni le maire, ni aucun employé de la collectivité ne possède le pouvoir de régler directement une dépense. C'est au Comptable du Trésor que revient cette tâche à la demande de l'ordonnateur (le maire ou son représentant).

Le Comptable du Trésor a un rôle majeur dans le contrôle des dépenses, il doit en effet :

- s'assurer de la qualité de celui qui ordonne la dépense (le maire ou son représentant).
- s'assurer de la disponibilité des crédits.
- s'assurer que les dépenses sont bien imputées aux chapitres concernés.
- s'assurer que la créance est bien valide (pièces justificatives exigées).
- s'assurer du caractère libératoire du paiement (le paiement a bien été effectué au véritable créancier).

Le Comptable du Trésor a, en plus, un rôle de conseil auprès de la collectivité.

Si le Comptable a un rôle primordial sur l'exécution des dépenses, il n'en contrôle pas la légalité. C'est au représentant de l'état auquel le comptable adresse l'ensemble des dépenses de la collectivité qu'il appartiendra d'en apprécier le caractère légal.

Le budget communal est une véritable partition musicale. Chaque note doit y être juste, à la bonne place et s'articuler avec les autres pour former une mélodie harmonieuse.

Mais vous avez pu le constater, si pour exécuter une partition un seul chef d'orchestre suffit, pour le budget communal il en faut plusieurs pour que vous soyez certains que c'est bien le même morceau de musique qui est joué, sans fausses notes et que si, par le plus grand des hasards, un musicien se trompait, plus d'un chef l'entendrait...

Christian Mullot ■



Nouveaux horaires

Cette année a vu une modification conséquente des horaires scolaires. Le ministère de l'Éducation Nationale a instauré la semaine de 4 jours et le soutien aux enfants en difficulté. Les enseignants de Saint-Julien ont choisi d'appliquer cet encadrement le matin avant les cours. Nous en avons profité pour rééquilibrer la journée de classe, nos enfants voient désormais leur journée de travail répartie en 2 séquences de 3 heures, ce qui correspond bien davantage à leur capacité d'attention.

L'horaire des écoles est donc devenu :
lundi mardi jeudi et vendredi :
**9 heures – 12 heures
et 13h45 – 16h45.**

Pourquoi cet horaire 13h45 – 16h45 ?

■ Pourquoi pas **13h30-16h30** ? Une heure et demie de pause le midi : temps insuffisant pour les enfants allant déjeuner à pied au restaurant scolaire éloigné de leur école et pour les enfants

prenant le bus aller et retour pour rentrer déjeuner chez eux.

■ Pourquoi pas alors **14h-17h** ? Parce que la commune tient à conserver pour nos enfants l'accès gratuit à l'étude du soir. Si l'étude se terminait à 18 heures, comment les enfants éloignés pourraient-ils prendre le bus du soir de 17h30 ? Par ailleurs, un bus plus tardif amènerait les enfants de la Lisière chez eux peu avant 19 heures chaque soir.

Vous conviendrez que ce serait là une journée bien longue pour des petits.

Périscolaire : chaque matin de 7h30 à 8h50 et soir de 17h30 à 18h30 (étude ou garderie **gratuits** de 16h45 à 17h30)

Les bus de la TCAT :

Les lignes ZAP 28 et 31 desservant aller et retour la Lisière et la Moline à destination des écoles assurent les arrivées aux écoles pour 9 heures, départ à midi, retour pour 13h45 et départ du soir à 17h30.

Françoise Salbreux ■

Les classes de Saint-Julien-les-Villas

Ce sont toujours 25 classes et leurs enseignants qui accueillent cette année les 600 jeunes sancéens dans nos 5 écoles, elles sont réparties comme suit.



■ École maternelle Robin Noir (4 classes)

03.25.75.48.36

M^{mes} Chantal Transler (Directrice),
Nadège Diringer, Anne Vacossin-Pas
et M. Emmanuel Fornage.

■ École maternelle Fernand Ganne (4 classes)

03.25.75.48.66

GS Madame Sophie Brandys (Directrice),
MS et TPS Madame Hampe, MS et PS
Madame Clergeot, GS et PS Madame
Knockaert, GS).

■ École primaire Ganne 2 (4 classes)

03.25.49.38.22

CP Laetitia Cancy-Legrand - CP CE1
Evelyne Olive - CE1 Frédérique Bellec -
CLIS Nadine Boutier

■ École primaire Ganne 3 (5 classes)

03.25.49.38.30

CM2 Hervé Loison (Directeur) et Delphine
Lalle - CE1/CE2 Noëlle Franchi - CE2
Marie-Laurence Siodos - CE2/CM1 Michel
Voulyze - CM1 Joëlle Bourgeois

■ École primaire Robin Noir (8 classes)

03.25.82.13.97

CM2 Philippe Jeannel (Directeur) - CP
Dany Davenne - CP/CE1 Philippe Lesprit -
CE1 Valérie Mignot - CE2 Cathia Le Corre -
CE2/CM1 Odile Paperin - CM1 Sophie
Battelier - CM1/CM2 Béatrice Coste

Le personnel enseignant est remarquablement stable dans notre commune, deux nouvelles enseignantes nous ont rejoints en septembre, Madame Laetitia Cancy-Legrand remplace Madame Ripert au CP de Fernand Ganne 2 ; à la maternelle Robin Noir c'est madame Vacossin-Pas qui a pris la succession de Bénédicte Verheeke souhaitant se rapprocher de son domicile à Lusigny.

Françoise Salbreux ■



Un nouveau prestataire pour la cantine scolaire

Depuis le 1^{er} septembre, les repas des enfants au restaurant scolaire sont fournis par le C.A.T. (Centre d'Aide par le Travail*) Le Tertre à Saint Parres aux Tertres.

*Un Centre d'Aide par le Travail est un établissement médico-social qui accueille des personnes handicapées mentales et permet leur insertion professionnelle dans un milieu où elles sont accompagnées et soutenues.



Les enfants font maintenant honneur aux repas qui leur sont servis, et rares sont les plats qui repartent vides en cuisine.

Françoise Salbreux ■



Classe de découverte

Depuis quelques années, les élèves de Saint-Julien n'étaient plus assurés de trouver un enseignement suffisant pour pratiquer le ski lors de leur traditionnelle **classe de neige**. En fonction de cette constatation et aussi de leur projet pédagogique, les enseignants ont pris la décision de remplacer cette année la classe de neige par une **classe de découverte** « Environnement/ Développement durable ». Ce séjour destiné aux 65 enfants de CM2 aura lieu du mercredi 6 au vendredi 13 mai inclus au centre la Mauselaine Gérardmer.

Le coût de cette classe est identique à celui d'une classe de neige. Il ne s'agit donc ni d'une volonté d'alléger la charge financière d'un tel déplacement ni d'une décision municipale de supprimer la classe de neige. Cette décision a été prise par les enseignants en accord avec la mairie pour le bien-être des enfants et ne constitue pas une nouvelle habitude. Pourquoi ne pas envisager une **classe de mer** l'an prochain ? Tout est envisageable... et félicitons-nous d'être parmi les rares communes qui continuent de proposer des séjours transplantés chaque année à leurs élèves.

Françoise Salbreux ■

Affaires scolaires

L'ALSH*

*(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
(ouvert mercredi et vacances scolaires de 7h30 à 18h30)



Le « Centre de Loisirs » de notre commune est victime de son succès. Les normes imposées par la DDJS sont très strictes et nos locaux sont insuffisants pour accueillir tous les volontaires ; lors de certaines vacances, il nous est arrivé de devoir refuser l'inscription de certains enfants - habitués pourtant - dont les parents n'avaient pas réagi assez rapidement lors

de l'ouverture « officielle » des inscriptions. Afin de pallier ce désagrément, nous allons mettre en place un système de préinscription réservé aux familles dont les enfants fréquentent le CLSH régulièrement depuis plus d'un an. Ainsi, dès que vous aurez connaissance de votre planning professionnel, vous pourrez en informer le service jeunesse qui bloquera votre place jusqu'à votre confirmation (indispensable) la semaine précédant l'ouverture des inscriptions.

Françoise Salbreux ■



Vous êtes un habitué de l'ALSH, dès maintenant, vous pouvez signaler par courriel à l'Accueil-Jeunesse accueil-jeunesse.stjulien@orange.fr votre intention d'inscrire votre enfant pour les vacances de printemps (du 20 avril au 2 mai) et d'été, en précisant bien le nom de votre enfant et le niveau demandé (maternelle ou primaire). ■

Affaires sociales

19 JUILLET 2008

Rénovation et humanisation de l'épicerie sociale

Le samedi 19 Juillet 2008, les élus du conseil municipal et quelques bénévoles de l'association « Agir et Construire » se sont retrouvés à l'épicerie sociale située rue Jean-Jacques Rousseau, sous la mairie afin de rénover et humaniser cet endroit. Après avoir lessivé les murs, l'équipe de peintres a pris le relais, pendant que d'autres s'affairaient au nettoyage des gondoles.



Une équipe était affectée au rangement de la réserve et au tri des produits alimentaires non périssables.



A midi, tous les bénévoles se sont retrouvés pour une pause déjeuner offert par le CCAS.

Après celui-ci, le travail a repris afin de mettre en place la nouvelle configuration de l'épicerie avec un espace dédié aux légumes, fruits, viennoiseries, pains, hygiène, surgelés, crèmerie et boucherie. Un



nouveau réfrigérateur a été acheté par le CCAS pour l'espace crèmerie.

L'épicerie sociale a été informatisée dans le même temps.

Un grand merci à tous les élus, bénévoles, et au CCAS pour cet effort afin de pouvoir accueillir dignement tous les bénéficiaires de cette épicerie sans oublier tous les membres de l'association « Coup de Pouce » qui, sans eux, la distribution alimentaire ne pourrait exister.

Patrick Joaquim ■

25 NOVEMBRE 2008

Bilan positif pour la bourse aux vêtements



A l'occasion de l'assemblée générale de l'association qui se tenait lundi soir à la salle Rez-de-jardin, Madame Monique Kerhoas, présidente, et Chantal Lidove,

secrétaire, ont remis un chèque de 1.000.00 € à Patrick Joaquim, 1^{er} conseiller municipal délégué aux affaires sociales. Selon le souhait des responsables, cet argent sera affecté en priorité à la jeunesse.

Ce don a pu être effectué grâce au travail remarquable de l'association forte de plus de cinquante bénévoles. Une semaine durant, au printemps et à l'automne, c'est devenu un rituel : collecte des vêtements, tri, ventes, règlements et restitution des invendus. Ce sont des journées de travail de plus de sept heures qu'effectuent gracieusement ces bénévoles.

Madame Monique Kerhoas n'a pas manqué de les remercier chaleureusement pour le travail effectué. Si la bourse de printemps n'a pas été satisfaisante sur le plan financier, celle de l'automne a été largement bénéficiaire, ce qui a permis ce don au Centre Communal d'Action Sociale.

L'association est prête à poursuivre ses activités en 2009, pour le plus grand bonheur de tous.

Rendez-vous de 9 heures à 18 heures le 25 Mars 2009, à la salle polyvalente de Saint-Julien pour la bourse de Printemps.
Patrick Joaquim ■

7 DÉCEMBRE 2008 au 26 DÉCEMBRE 2008 Distribution des colis de fin d'année aux aînés



La municipalité a décidé d'innover en portant au domicile des personnes âgées le colis de fin d'année. Cette distribution par le conseil municipal, le conseil d'administration du CCAS et le conseil municipal jeunes s'est déroulée sur deux semaines. Durant cette période, 654 colis ont été ainsi distribués.

Le traditionnel colis dont la popularité ne se dément pas, était très attendu par nos aînés avec cette année et pour celle à venir, l'avantage de ne plus se déplacer pour s'inscrire et le recevoir à domicile. Désormais, le colis a encore un bel avenir devant lui.

Patrick Joaquim ■



28 DÉCEMBRE 2008 Henriette Piffre a fêté ses 100 ans



Henriette Piffre est née Royer, le 28 Décembre 1908, à Mesnil-Lettre. Elle se marie en 1927 à Raymond Piffre. De cette union sont nés neuf enfants, trente-cinq petits-enfants, soixante-treize arrière-petits-enfants et quarante arrière-arrière-petits-enfants.

Elle a partagé sa vie entre l'éducation de ses enfants et les travaux à la ferme auprès de son mari qui était agriculteur.

Depuis Novembre 2007, elle a élu domicile à Saint-Julien-les-Villas, chez sa fille Nelly Chardinal qui lui prodigue tous les soins attentifs que l'on peut accorder à une maman, aidée par un bon nombre de membres de la famille. Dimanche 28 Décembre 2008, jour de ses 100 ans, Daniel Picara, Maire de Saint-Julien-les-Villas, accompagné de Patrick Joaquim, 1^{er} conseiller municipal délégué aux affaires sociales et de Catherine Périnet a tenu à lui rendre hommage et lui souhaiter un bon anniversaire avec fleurs et chocolats.

Rendez-vous lui est donné dans un an pour ses 101 ans.

Patrick Joaquim ■

Un chantier d'été pour prévenir la dégradation des biens et valoriser notre jeunesse

Etre réactif pour éviter l'escalade

Depuis plusieurs années, le **Local Collectif Résidentiel** (LCR) situé rue Fontenelle, appartenant à la société Plurihabitat Mon Logis, est l'objet de dégradations, graffitis, rassemblements susceptibles de nuire à la tranquillité. L'ensemble des actes posés a abouti à un climat de tension entre les habitants et les jeunes concernés.



Dès le mois de mars, la nouvelle municipalité s'est saisie de ce dossier et a convoqué une partie des jeunes et leurs familles en présence de M. KEDIM (maire-adjoint chargé de la politique de la ville et des risques urbains), des représentants de l'agence Plurihabitat afin de faire dans un premier temps, un rappel de la loi et de rappeler chacun à ses responsabilités et, dans un second temps, proposer une mesure de réparation ayant pour objectif de :

- faire prendre conscience aux jeunes concernés de la gravité de leurs actes,
- d'améliorer les rapports entre les habitants,
- de marquer un point d'arrêt à cette situation à risque,
- de permettre à des jeunes volontaires de participer à une appropriation positive de leur environnement de vie ;

Ainsi, après avoir rappelé le cadre nécessaire, les jeunes concernés ont accepté cette proposition.

Une action partenariale à visées éducatives

Sous l'impulsion de la municipalité, l'organisation d'un chantier d'été qui s'est déroulé dans la semaine du 15 septembre a été l'objet d'une mobilisation remarquable de différents partenaires qui ont répondu favorablement à l'appel du projet.

En premier lieu, **Plurihabitat Mon Logis** a fourni les matériaux (nettoyage et peinture). L'association **Régie Services**, entreprise d'insertion en partenariat étroit avec l'**Association, Jeunesse et Détente** (AJD) dont l'activité est la prévention spécialisée, a pris en charge l'encadrement technique et éducatif du chantier et la couverture administrative et juridique d'autorisation de travail pour des mineurs. La municipalité a innové dans ses pratiques en détachant sur cette action un éducateur sportif municipal M. **Marc DIDIER**, chargé de la mobilisation des jeunes et de leurs familles ainsi que de la coordination de l'action.

Prévenir plutôt que sanctionner...



La configuration de notre ville se distingue par un habitat très diversifié. Le secteur du Château des Cours, lieu où s'est déroulé le chantier d'été, se caractérise par une forte urbanisation mêlant habitat de propriétaires et habitat mis en location, le tout entremêlé dans un écrin de verdure et de cours d'eau.

Néanmoins, les différentes périodes d'urbanisation ont fait qu'une grande partie du patrimoine appartient à la société Plurihabitat. Ce quartier est façonné de telle manière que les infrastructures ont du



mal à supporter les comportements de vie actuels.

Les agissements et les dégradations qui ont été posés par certains jeunes, nous concernent tous. Tolérer de tels actes peut mettre en péril les équilibres et les rapports citoyens que notre ville doit valoriser.

La ville de Saint-Julien-les-Villas représentée par son maire, **Daniel Picara** et son **Conseil Municipal, a fait le choix au travers de ce chantier d'été, de respecter son engagement pour tenter de prévenir et de prémunir nos enfants des dangers auxquels ils sont confrontés dès lors qu'on les laisse transgresser la loi sans agir.**

Cette action est une expérimentation de la ville de Saint-Julien-les-Villas pour mettre en œuvre un dispositif préventif, susceptible d'apporter à nos administrés la possibilité d'offrir à nos jeunes et à leurs familles des occasions de montrer que la jeunesse sait bien faire lorsqu'elle est accompagnée dans la responsabilisation et la réparation.

Merci aux jeunes citoyens de notre ville pour l'excellent travail qu'ils ont réalisé pour améliorer le cadre de vie.

D'autres actions de ce type à l'échelle de la commune sont en cours d'élaboration pour l'année 2009.

Karim Kedim ■

Lorsqu'ils ne sont pas faits sur des supports autorisés, les graffitis constituent, pour le droit pénal français, une « destruction, une dégradation ou une détérioration volontaire d'un bien appartenant à autrui », qui est punie :

- d'une contravention de 5^e classe (1 500 euros ou plus) s'il n'en résulte qu'un dommage léger (Article R.635-1 du Code Pénal).
- d'une amende pouvant atteindre 30 000 euros et d'une punition pouvant atteindre 2 ans d'emprisonnement dans les autres cas (Article 322-1 du Code Pénal).

L'article 322-1 du Code Pénal prévoit aussi que « le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger ». Il est complété par l'article 322-2 qui prévoit que la sanction est relevée à 7 500 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général, lorsque, entre autres, « le bien détruit, dégradé ou détérioré est destiné à l'utilité ou à la décoration publique et appartient à une personne publique ou chargée d'une mission de service public ».

Le quartier « La Lisière »

Amélioration du cadre de vie et participation des habitants

Le quartier « La Lisière » se caractérise principalement par le fait qu'il est difficile de lui attribuer une identité communale exclusive dans la mesure où celui-ci est inscrit à la fois, sur le territoire de la commune de Saint-Julien-les-Villas et sur le territoire de la commune de Bréviandes.

Cette configuration territoriale rend difficile la mise en relief d'une identité de quartier dans laquelle chacun des habitants peut s'inscrire aisément.

En outre, on constate des difficultés d'appropriation des espaces par les habitants. Celle-ci est rendue difficile par l'urbanisation qui n'était plus adaptée aux comportements de vie des personnes.

Il s'ensuit que ce quartier connaît des problématiques qui nécessitent une action conséquente pour enrayer des phénomènes susceptibles de rendre difficile la vie des habitants : problèmes de propreté, bâti vieillissant, espaces de jeux inadaptés, conflits de voisinage, nombreux logements inoccupés...

REQUALIFIER LE QUARTIER



Le quartier de « La Lisière » est l'objet d'une grande opération de requalification. Cette opération menée par la société **Plurihabitat Mon Logis s'inscrit dans une politique globale de proximité qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants.**



C'est sur différents niveaux d'intervention que porte cette opération :

- Amélioration du cadre de vie des habitants
- Propreté
- Economie d'énergie
- Amélioration du bâti

Autant de domaines qui ont pour objectif de mettre les clients de la société au centre de son activité tout au long de son parcours résidentiel.

DES FINANCEMENTS IMPORTANTS MOBILISÉS

Le programme de financement réalisé par Plurihabitat Mon Logis entre 1990 et 2009 s'élève à 1 026 000 € soit 4560 € par logement.

En 2008, le coût des aménagements extérieurs s'est élevé à 240 000 €.

Les différents partenaires financiers que sont la CAT et l'ÉTAT ont été sollicités.

DE NOMBREUX PARTENAIRES POUR AGIR ENSEMBLE

Cette opération de requalification entre pleinement dans la dénomination des politiques de la ville.

A ce titre, tous les acteurs qui peuvent être mobilisés doivent entrer dans une dynamique collective de réflexion et d'action.

Mobiliser des financements, permettre à ce quartier d'être dans une dynamique de requalification propice à inscrire l'ensemble des habitants dans une appartenance valorisée... sont les enjeux qui doivent être repérés.

Pour répondre de manière précise aux problématiques que connaît ce quartier, un collectif de partenaires institutionnelles s'est créé afin de travailler conjointement sur le quartier.

Des acteurs comme Plurihabitat Mon Logis, la Commune de Saint-Julien-les-Villas, la commune de Bréviandes, l'AASEA, Services, la MJC de Saint-Julien-les-Villas, la CAF, la DIDAMS.

Cette dynamique partenariale est un facteur clé de succès dans la mesure où l'ensemble des problématiques repérées mobilisent plusieurs champs de compétences.

Les communes de **Saint-Julien-les-Villas** et **Bréviandes** sont très attentives en ce qui concerne le quartier de « la Lisière » et travail en étroite collaboration avec **Plurihabitat Mon logis.**

La particularité territoriale de ce quartier nécessite une action collective afin de mettre en cohérence les actions menées.

Karim Kedim ■

RestauMarché
Bien manger, un plaisir à partager

Restaurant traditionnel
Buffet d'entrées à volonté !!!
Ouvert 7/7 midi et soir
(ferme le lundi soir)

RestauMarché St Julien les Villas Av. Michel Baroin - C. Ciel des Rives de Seine TEL 03 25 75 57 00 FAX 03 25 75 57 10 10 800 SAINT JULIEN LES VILLAS

Politique de la Ville

Notre ville agit pour l'animation du quartier

La commune de Saint-Julien-les-Villas a mis en œuvre une opération d'animation de rue destinée aux enfants pendant les vacances d'été et de la Toussaint de l'année 2008.



Cette action s'inscrit dans la volonté municipale d'agir sur la prévention des conduites à risques et l'encadrement éducatif et socialisant des jeunes de notre territoire. Elle avait pour objet de permettre



aux jeunes d'être pris en charge pendant la phase de travaux de requalification. Pour ce faire, un éducateur sportif de notre commune, Monsieur Marc Didier, a été missionné dans le cadre des actions **de politique de la ville et de prévention des risques urbains**, a monté un projet d'animation qui a été financé par les fonds CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale) et qui a emporté un franc succès puisque ce n'est pas moins de 39 enfants et adolescents qui ont été pris en charge lors de cette opération.

Karim Kedim ■



UN ENJEU LA PARTICIPATION DES HABITANTS



Dans le cadre de cette opération, les résidents ont été invités à devenir des « urbanistes ». Différentes réunions ont été organisées afin qu'il soit force de proposition pour l'aménagement de leur quartier.



Ces réunions de travail appelées « ateliers urbains » ont permis de confronter les points de vue des uns et des autres et de construire ensemble un projet réalisable afin d'améliorer le cadre de vie du quartier. Le projet a ensuite été présenté aux habitants avant d'être arrêté pour être mis en œuvre.

Les travaux d'aménagement du quartier se sont déroulés entre le mois de mai 2008 et se sont poursuivis jusqu'en novembre.



Dans ce cadre, un mur de jeux de ballon a été l'objet d'une réalisation artistique avec une démarche démocratique de vote impulsée par la société Plurihabitat Mon Logis, où chacun des habitants était amené à voter pour retenir les différents projets proposés.

Une démarche citoyenne qui va dans le sens d'amener l'appropriation à la vie du quartier des habitants.



Nul doute que l'ensemble des actions menées doivent être faites en concertation et en associant les habitants.

Il faut considérer le quartier de « la Lisière » comme un quartier à part entière inscrit dans la vie communale des communes de Saint-Julien-les-Villas et de Bréviandes. Avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Karim Kedim ■

Politique de la Ville

UNE CEREMONIE DE RECEPTION TRAVAUX

Le 5 décembre 2008, les communes de Saint-Julien-les-Villas, Bréviandes en étroite collaboration avec la société Plurihabitat Mon Logis ont organisé une réception pour officialiser l'aboutissement des travaux.

Cette cérémonie s'est déroulée à la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas où la présence du maire de Saint-Julien, du Maire de Bréviandes et de Madame Frisher représentant la société Plurihabitat Mon Logis.

Un bus avait été mis à disposition pour permettre aux habitants de venir à cette cérémonie. La diffusion d'un Diaporama réalisé par le service de communication de la société **Plurihabitat Mon Logis** a permis de se rendre compte du travail conséquent qui a été fait par chacun des acteurs.

Un discours conjoint a été donné par les maires en présence afin de faire valoir aux membres présents les volontés municipales d'agir ensemble pour ce quartier afin qu'il soit reconnu comme un patrimoine valorisé.

Karim Kedim ■



- EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
haute et basse tension
- INDUSTRIEL ET AUTOMATISME
- COURANTS FAIBLES
- INFORMATIQUE
- CLIMATISATION

36, rue des Philippats - B.P. 10
10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Tél. 03 25 71 28 30
Fax 03 25 82 38 43

Une nouvelle discipline à Saint-Julien-les-Villas :

la politique de la ville et la prévention des risques Urbains

Volonté de la commune de Saint-Julien-les-Villas d'agir pour tous nos quartiers :

La politique de la ville consiste en un ensemble d'actions visant à revaloriser certains quartiers urbains et à réduire les inégalités sociales entre territoires.

Elle agit dans les domaines de l'action sociale et de l'urbanisme, dans un partenariat avec les **collectivités territoriales** reposant souvent sur une base contractuelle.

En introduisant ce service dans l'organigramme de la mairie, la municipalité montre sa volonté d'intégrer dans les affaires de la commune de Saint-Julien-les-Villas **cette discipline transversale**.

C'est-à-dire qu'elle intervient directement ou en **co-production** avec l'ensemble des services de la mairie :

finances, urbanisme, environnement, sport, culture, affaires sociales, affaires scolaires, citoyenneté et sécurité, police municipale ainsi que des partenaires privés, organismes associatifs, organismes publics, etc...

C'est une orientation politique de la nouvelle municipalité

que de maintenir les équilibres fragiles...

Notre ville, inscrite dans l'urbain, où des quartiers se sont formés et se forment dans un écrin de verdure où les cours d'eau regorgent d'endroits à préserver.

Cette préservation doit prendre en compte les nouveaux besoins et les changements de comportements de vie.

Plus d'automobiles, plus de flux, plus de besoins en stationnement... Plus de constructions plus de besoins en matière de service public... Plus de population... Plus de besoins de collectes et de traitements des déchets... Plus d'éducation... Plus d'enseignement... Plus d'accueil de solidarité... Plus de zones d'attractivités plus de sécurité...

Moins d'espaces pour nos arbres... Moins d'entretien pour certaines de nos constructions...

Plus d'excès de vitesse... Plus d'incivilités... Plus de poubelles...

Autant de phénomènes liés à la modernité qui peuvent installer :

Une baisse du sentiment de sécurité

Des évolutions qu'il faut prendre en compte pour ajuster l'action municipale afin d'agir dans un souci de prévention des risques urbains :

COMMENT

En agissant sur la volonté collective de cultiver le **Civisme**.

En déployant des dispositifs qui agissent dans le domaine de la **prévention**, de la **médiation**, de la **sécurité**, en **associant l'ensemble des citoyens pour agir dans ce sens**.

LA PREVENTION DES RISQUES URBAINS...

L'affaire de tous

Karim Kedim ■

Prochaine opération de prévention

Le 22 Mars 2009, salle polyvalente de St-Julien-les-Villas de 8h30 à 17h00



A l'initiative de la Préfecture de l'Aube, faisant suite aux nombreux accidents de 2 roues dans le département.

En partenariat avec l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR).

Le Moto-club des Rives de Seine et la commune de Saint-Julien-les-Villas.

**JOURNÉE DE SENSIBILISATION
À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
pour les 2 roues**

A cette occasion, différents ateliers seront mis à disposition du public afin, soit de les informer, soit de les initier aux dangers et à la conduite d'un 2 roues.

- Simulateur conduite moto
- Simulateur conduite cyclo
- Parcours avec lunette simulant l'ivresse
- Présentation du matériel de sécurité routière
- Présentation des différentes drogues ainsi que leur danger, etc...
- La sécurité en compétition avec « INFITEAM » un des meilleurs représentant aubois en course d'endurance moto.

A cette occasion, 80 motards de 18 à 25 ans seront encadrés par 10 motards de l'EDSR pour un parcours à travers le département.

Entrée libre

**JOURNÉE D'INFORMATION
MUNICIPALE SUR LA PRÉVENTION
DES CAMBRIOLAGES**

**LE JEUDI 26 MARS
À LA SALLE POLYVALENTE
DE SAINT-JULIEN-LES-VILLAS**

**ANIMÉE PAR LA POLICE MUNICIPALE
EN PRÉSENCE D'ÉLUS MUNICIPAUX
Deux sessions d'information
14 H 30 et 18 H 30**

Une voiture tonneau à Saint-Julien-les-Villas



Dans le cadre de son programme d'action de prévention, notre police municipale a organisé le 7 janvier 2009 une action préventive.

C'est sur le parking de la salle polyvalente qu'une démonstration des risques d'accidents avec la mise en opération d'une voiture tonneau s'est déroulée.

Cette opération essentiellement destinée au jeune public a permis de faire prendre conscience des risques encourus lorsque le port de la ceinture n'est pas réalisé.

Ce n'est pas moins de 374 invitations données aux parents d'élèves de la commune qui ont été distribuées. Avec l'engagement de notre Conseil Municipal Jeunes dans cette opération.

Malgré le grand froid, la mobilisation des personnes qui ont répondu à l'appel a permis de réaliser une journée basée sur le frisson et la prévention.

Avec, nous l'espérons, une prise de conscience sur les dangers lorsqu'on ne respecte pas certaines règles en matière de sécurité dans un véhicule.

Un grand merci à notre police municipale et la compagnie d'assurance LA

MACIF pour la démonstration de qualité et au courageux public qui a bravé le froid ce jour.

LA PREVENTION DANS LES ECOLES

Toujours dans le cadre de son programme d'action pour la prévention, la ville de Saint-Julien-les-Villas a organisé, en s'appuyant sur la Police Municipale, différentes opérations, plusieurs sessions de cours théoriques de prévention routière dans les écoles du groupe Robin Noir et Fernand Ganne III.

Pas moins de 163 enfants ont été sensibilisés aux dangers de la route et de son environnement. A l'issue de ces interventions, chaque classe s'est vu remettre un DVD intitulé « LES BONS CONSEILS DE CELESTIN » qui prodigue ses précieux conseils sur le thème de la sécurité routière. Chaque enfant a reçu un fascicule sur la sécurité aux abords des écoles.

Encore un grand merci à notre brigade de Police Municipale et aux directeurs d'écoles et enseignants qui ont participé à cette opération.

Karim Kedim ■

Groupe ROBIN NOIR

Classe	Instituteurs	Nombre d'élèves	Dates
CM1	M ^{me} COSTE	9	15/01/09
CE2	M ^{me} LE CORRE	26	15/01/09
CM1	M ^{me} BATELIER	24	29/01/09
CE2/CM1	M ^{me} PAPERIN	23 (17 + 6)	15/01/09 et 23/01/09

Groupe FERNAND GANNE III

Classe	Instituteurs	Nombre d'élèves	Dates
CM1	M ^{me} BOURGEOIS	19	29/01/09
CE2/CM1	M. VOULYSE	23 (15 + 8)	22 et 29/01/2009
CE2	M ^{me} SIODOS	23	22/01/09
CE2	M ^{me} FRANCHI	16	29/01/09

NGI PROPLETE
Depuis 4 générations

Jimmy Feder

3 Bd de Dijon
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
& 03.25.72.30.30
ngifeder@yahoo.fr

Nouveau à St-Julien

A l'Aube des Fleurs
et son équipe
fleurissent tous
les événements de votre vie:
deuil, mariage, réception...

130 bis, bd de Dijon - 10800 Saint-Julien-les-Villas
alaubedesfleurs@orange.fr - 03 25 78 48 13

Atelier « Initiation aux Arts du Cirque »



Depuis la rentrée de septembre 2008, à l'initiative du CASC, il a été mis en place un atelier « Initiation aux arts du cirque ».

Cette activité est proposée aux enfants nés en 1998 et 1999 de notre commune et se déroule le samedi matin de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30, en deux groupes, pouvant accueillir chacun 25 enfants.



Cet atelier est animé par une professionnelle du cirque « Chouquette » alias Céline Lefebvre qui propose de la jonglerie, des acrobaties et de la sculpture sur ballon.

Par ailleurs, Chouquette est en mesure de vous proposer d'animer un anniversaire, un goûter ou un arbre de Noël.

Il reste encore quelques places de disponibles, si vous souhaitez y inscrire votre petite tête blonde, appeler le Gymnase en téléphonant au 03 25 71 79 59.

Marc Moreau ■

Le Badminton, belle réussite pour l'organisation du PL

Caroline Fageot, Présidente du PL Troyes et Jacques Lerenard, responsable de l'organisation ne cachaient pas leur satisfaction à l'issue de la huitième édition du tournoi national de Troyes organisé au gymnase Fernand Ganne de St-Julien-les-Villas 17 et 18 janvier dernier.

Ce tournoi, de plus en plus couru par les équipes des premières ligues de France dont le Nord Pas-de-Calais, l'Île-de-France, la Bourgogne, la Lorraine, la Champagne mais aussi l'Alsace avec l'entrée en lice de la catégorie Elite, la plus haute catégorie de la fédération, a atteint une dimension nationale pour cette huitième édition qui a vu s'affronter pas moins de 400 compétiteurs.



Qualité et convivialité de l'accueil, organisation quasi irréprochable, choix délibéré de la date en période de solde des magasins d'usine sont les ingrédients du succès de cette compétition qui, dans les années à venir, devrait s'élever au rang de tournoi international.

Niveau relevé pour cette huitième édition dans laquelle les aubois et les locaux en particulier, n'ont pas démerité puisque la paire troyenne, Séverine Groult et Jocelyn Johnson sont finalistes en double dame B. Ludovic Tison et Anthony Desert de Romilly sont finalistes en double homme C. Séverine Curf est championne en double dame D.

D'anciens aubois se sont également illustrés avec Thibault Cambuzat, pur produit de l'école baralbine et ancien du PL Troyes qui remporte le simple homme A et Julie Wagner, aujourd'hui à Paris mais ex-membre du PL, victorieuse en simple dame D.

A ce niveau de jeu, on est loin, il faut bien le reconnaître, de l'image du sport loisir de plage et de vacances de notre enfance, et c'est tant mieux.

Vivement janvier 2010 pour la 9^e édition, bien sûr, au gymnase Fernand Ganne.

Marc Moreau ■

Remise du label qualité à la Jeunesse Sportive de Saint-Julien

Mercredi 18 février a eu lieu à l'Espace Jacques Millet, au stade de la Burie, une sympathique réception orchestrée par le District Aube Football.



En effet, les responsables du District Aube Football, Messieurs Henri Lipiec, Jean-Louis Favaudon, Jean-Pierre Lefebvre et Olivier Lamontre venaient remettre aux dirigeants du club, le Président Francis Vogel et les entraîneurs du club en tête, le label d'argent, label qualité, qui récompense un club pour son travail d'éducation fait auprès des jeunes pour la saison 2007/2008.

C'est la deuxième fois que le club reçoit ce label pour son action auprès des jeunes et dans l'Aube, seuls quatre clubs ont reçu ce label.

Ce label est une récompense nationale remise par la Fédération Française de Football.



Notre municipalité est heureuse de s'être associée à cette réception, félicite et remercie les dirigeants pour le travail d'éducation par le sport accompli au profit des enfants. Elle était représentée par son maire Daniel Picara accompagné de l'adjoint aux sports et à la vie associative Marc Moreau.

Marc Moreau ■

Les 24 et 25 janvier, le Judo était à la fête au gymnase Ganne de Saint-Julien



Le dynamisme et la volonté des dirigeants du Judo Club Sancéen n'est plus à démontrer. Il n'y avait qu'à voir l'effervescence qui régnait à l'inscription et sur les tatamis ce samedi 24 janvier lors du tournoi régional réservé aux benjamins et poussins pour s'en rendre compte.



En effet, le succès est tel que les organisateurs ont dû se résigner à refuser des inscriptions et c'est près de 170 filles et garçons qui allaient en découdre, dans une ambiance très ludique dans un gymnase plein à craquer.

Ce tournoi régional jeunes ouvert aux benjamins et aux poussins est un excellent moyen pour ces jeunes générations de faire connaissance avec la dure discipline de la compétition, de prendre la mesure du travail et de la rigueur à fournir pour parvenir à l'élite. Mais l'objectif de ce tournoi n'est pas tout à fait là. En effet, il s'agit d'abord, comme le dit Eric Pennesi : « de permettre aux jeunes une approche de la

compétition par le côté éducatif » Pour beaucoup de ses jeunes, ce tournoi sera leur début en compétition.

Ce tournoi existe maintenant depuis sept ans et cette confrontation permet aussi aux entraîneurs de mesurer les progrès de leurs élèves apprentis dans un contexte propice à l'épanouissement des talents.

Le 25 janvier, c'était au tour des plus grands de se retrouver sur les tatamis pour se disputer la hiérarchie départementale à l'occasion des championnats de l'Aube seniors et minimes. Pour ces départementaux, la rencontre n'a pas eu le même écho que chez les plus jeunes et le responsable départemental du comité de l'Aube de judo, l'imposant et charismatique Didier Charles était quelque peu déçu et faisait le constat « *il faut se rendre à l'évidence, la participation n'est pas satisfaisante vu le nombre de pratiquants. On assiste à un désintérêt général pour la compétition au profit du loisir* ». Néanmoins, la compétition fut belle et les titres décernés.

Trois judokas entraînés par Eric Pennesi, Judo Club Sancéen, ont tiré leur épingle du jeu en obtenant, pour Thomas Defix en catégorie 73 kg une belle 1^{ère} place et une seconde pour son camarade de club Alexis Guérard dans la même catégorie. Romain Guérard, son frère, obtient la 2^e place en catégorie 66 kg. Félicitations pour cette belle performance à nos trois judokas qui pratiquent le judo depuis l'âge de 6 ans.



Rendez-vous est pris pour les interzones qui auront lieu à St-Julien les 30 et 31 mai prochains. Véritable demi-finale des championnats de France où l'on retrouve des ligues comme le Nord, la Picardie, la Franche-Comté ou l'Alsace-Lorraine.

Marc Moreau ■

Honneur mérité pour quinze années de bénévolat et de dévouement à Jacqueline Durand, Présidente de Saint-Julien Loisirs Détente.



En février dernier, l'assemblée générale de l'association Saint-Julien Loisirs Détente a été le théâtre d'une sympathique réception en l'honneur de sa dévouée Présidente, Jacqueline Durand.

Le maire, Daniel Picara et Patrick Joaquim, 1^{er} conseiller délégué aux affaires sociales, étaient présents avec Martine Jobé, maire adjointe, pour récompenser ces quinze années de dévouement au service des autres en lui remettant la médaille de la ville de St-Julien et la traditionnelle gerbe de fleurs en rappelant sa rigueur dans l'engagement et sa disponibilité au service de l'association et de ses membres.

Lors de cette assemblée générale, Jacqueline Durand, bien que souhaitant prendre du recul, a été réélue Présidente pour trois ans faute de candidat ainsi que Pierre Durand au poste de trésorier et Pierre Creux comme secrétaire.

Pour couronner cette assemblée générale les adhérents lui ont offert une superbe plaque commémorative pour la remercier.

Notre journal est heureux de s'associer à cet élan de sympathie pour dire à Jacqueline Durand, MERCI pour la fidélité et la qualité de son engagement.

Marc Moreau ■

Portrait Bénévole

D'une femme de terrain, M^{me} Gilberte DARGENT, dirigeante au club, La Jeunesse Sportive de St-Julien-les-Villas Football Club.



Au club depuis 20 ans, sa participation est active avec, en priorité, l'engagement dans l'équipe d'encadrement des « débutants » catégorie qui requiert quelques q u a l i t é s essentielles

comme l'attention, la patience, un certain sens pédagogique, pour mener à bien son action qu'elle a élevé au rang de sacerdoce. Ces qualités, plutôt naturelles chez Gilberte, elle les met au service des autres avec une réelle générosité et une présence constante le mercredi après-midi jour d'entraînement.

Elle assure également la coordination, avec les parents, de la préparation des déplacements du samedi jour de compétition.

Mais Gilberte est aussi une femme de logistique puisqu'elle assure la gestion de la buvette les jours de match à domicile. Elle apporte sa contribution au lavage des tenues des joueurs pour l'ensemble du club, et, enfin, les jours de match de l'équipe 1^{ère}, vous trouverez Gilberte à la vente de la billetterie.

Gilberte, un maillon essentiel au bon fonctionnement du club ? Certainement, mais ne lui dites pas car elle vous répondra qu'avant tout, c'est la passion et le plaisir de faire, d'être utile à quelque chose. C'est tout simplement le plaisir d'être là qui la motive.

Et puis, comme Gilberte ne manque pas de punch, de générosité et de sens du service en dehors du club, elle consacre une partie de son temps libre, à l'accompagnement au quotidien des personnes âgées, plus âgées qu'elle car Gilberte n'a plus 20 ans. Elle les accompagne pour faire leurs courses, en toute amitié, en toute simplicité. Elle est comme ça Gilberte.

Si vous la croisez, n'ayez pas peur d'aller à sa rencontre et de la saluer car en plus, Gilberte, elle est sympa et les enfants l'adorent.

Francis Vogel - Marc Moreau ■

Une Sancéenne dans l'aventure



MDS (Marathon Des Sables), pour un Auboïs 3 lettres mythiques. Une sancéenne Zulmira Fernandes relève le défi. Elle fait partie du team « Intermarché » composé de 9 compétiteurs soutenue par Eric Peters.

Zulmira, la plupart d'entre vous la connaît bien : petit

bout de femme de 48 ans, mariée et mère de deux enfants, souriante, dynamique, agréable.

Si vous fréquentez l'Intermarché « Rives de Seine » à St-Julien, vous l'avez rencontrée car c'est là qu'elle exerce son activité professionnelle. En effet, Zulmira, est vendeuse au rayon traditionnel et c'est là qu'elle dispense son sourire et son service. Mais Zulmira est une fonceuse, discrète et déterminée ; elle n'hésite pas à relever le défi, un défi de taille : faire et franchir la ligne d'arrivée du Marathon Des Sables.

Le Marathon Des Sables, créé en 1986 par un troyen, Patrick Bauer, est, dans le jargon de la course à pieds, un ultra marathon qui se déroule dans le Sahara sud Marocain.

C'est une épreuve de 230 kilomètres répartie en 6 étapes sur 7 jours qui doit être courue par les concurrents en autosuffisance alimentaire, seule l'eau est fournie par l'organisation au fur et à mesure des contrôles d'étapes.

C'est une course hors du commun, hors du temps, qui nécessite une préparation sans faille et un mental à toute épreuve car c'est

une course qui, très rapidement, sollicite votre mental pour aller au bout de votre effort.

Voilà, le décor est planté.

Petit retour en arrière avec Zulmira qui découvre la course à pieds il y a cinq ans. Elle commence à courir régulièrement dans le cadre de l'action mise en place par la DDJS : courir au féminin. À ce titre, elle bénéficie d'un encadrement d'entraîneurs des clubs de Troyes et de l'agglomération.

Comme Zulmira ne fait pas les choses à moitié, elle se prend au jeu et très rapidement le niveau « bon coureur » est là et bien là et elle enchaîne les compétitions. 10 km de La Chapelle Saint-Luc, foulée du Melda, tour du Bouchon de Champagne, semi Marathon Entreprises où elle convaint ses petits camarades d'Intermarché de faire équipe, et enfin semi Marathon de Troyes.

Zulmira prend très au sérieux sa préparation au Marathon Des Sables et son programme de travail ne souffre d'aucun temps mort.

4 séances par semaines pour 10 heures d'entraînement, musculation, travail en côte et sur terrain instable font partie de son quotidien. Cela ne sera pas de trop pour parvenir au terme de son défi. Son objectif : franchir la ligne d'arrivée du 24^e MDS, et ça, croyez-moi, ce sera déjà une belle victoire.

La municipalité soutient Zulmira et sera de tout cœur avec elle tout au long de cette course exceptionnelle qui se déroule du 27 mars au 6 avril dans le Sahara sud Marocain.

Marc Moreau ■

Jeunes sancéennes et sancéens à l'École des Champions.

Comme à chaque édition, la Ville de Saint-Julien-les-Villas était représentée à l'École des Champions qui s'est déroulée le mercredi 1^{er} octobre 2008 de 13h00 à 18h00 au COSEC La Noue Lutel à Sainte-Savine. Cette rencontre composée d'ateliers sportifs et citoyens est basée sur la bonne conduite (respect des valeurs de la Charte) et les aptitudes sportives et intellectuelles des enfants.

L'équipe de Saint-Julien-les-Villas était composée de 12 enfants de 8 à 12 ans (5 filles et 7 garçons).

La cérémonie protocolaire débuta avec l'annonce des 11 communes de la CAT suivie de la lecture du serment de la Charte de Bonne Conduite de L'École des Champions.

A cette occasion, les organisateurs avaient invité Fabrice MEUNIER, médaillé d'argent au Tir à l'Arc lors des Jeux Paralympiques de Pékin. Un parrain qui a inculqué aux enfants les valeurs de l'Olympisme, si importantes dans cette manifestation.

Les équipes ont débuté la rencontre avec



l'atelier Handball. 11 ateliers se sont enchaînés toutes les 20 minutes avec du sport (Handball, Basket, Pétanque, Rugby, Tennis de Table) de la citoyenneté (Police/Gendarmerie, Tri sélectif, Pompiers, Sécurité Routière, Protection Civile, Nutrition).

Les enfants ont apprécié les encouragements pendant l'atelier Basket, animé par le club Sancéo- Troyen (BST), sa présidente Annie DUBUS et son directeur technique Franck CAZALON.

Grâce à un bon parcours, Emma TREVOIZAN et Axel JUNKERE ont été sélectionnés pour participer à la Finale Nationale qui

rassemble les finalistes de chaque ville ayant participé à l'Ecole des Champions. Félicitations à Emma et Axel pour leurs sélections à la Finale Nationale et bravo à l'équipe de Saint-Julien-les-Villas pour leurs excellents résultats obtenus dans les différents ateliers sportifs et citoyens.



La municipalité de Villeparisis représentée par son maire M. José Hennequin et le Centre E. Leclerc de Villeparisis dirigé par M. Claude Bosco, ont réservé un accueil exceptionnel à la Finale Nationale de l'Ecole des Champions, le dimanche 8 février, dans les structures sportives du Gymnase Aubertin.



Les différentes sections de l'USMV (handball, football, judo, cyclisme) ainsi que les animateurs de l'Ecole de Sport pour l'atelier cirque et de l'association Sports Jeunes Vacances ont concocté des activités sportives de grande qualité ; les intervenants civiques ont proposé des sujets variés riches en enseignement : prévention routière (Police municipale), dangers domestiques (Maison Pour Tous), Europe – villes jumelles (Jumelage à l'Heure Européenne), droits de l'enfant et les handicaps (Conseil Communal d'Enfants) et parcours pompiers (Ecole des Jeunes Sapeurs Pompiers de Villeparisis). Au terme d'une journée riche en émotions, c'est sous le regard fier des parents et accompagnateurs qui se sont déplacés en nombre pour encourager les finalistes, que les nombreux élus ainsi que les responsables d'associations venus de toutes les villes participantes ont remis les trophées aux nouveaux P'tits Champions : Pour la communauté d'Agglomération de Troyes, Inès FOURIOT et Armand GATOUILLAT furent élus P'tits Champions.

Marc Didier et Marc Moreau ■



Ateliers Ambiance

C'est toujours un grand plaisir d'accueillir, « Ateliers Ambiance » organisé par la Société des Artistes Sancéens. Pour la douzième année consécutive, Daniel André, son président, nous invitait à entrer dans l'atelier des artistes.



Ils étaient douze à avoir reconstitué, du 31 janvier au 8 février 2009, leur lieu de création, dans les locaux de la Maison du Patrimoine. Il était ainsi donné à chacun de découvrir une riche exposition d'œuvres déjà réalisées, de s'informer et d'échanger avec les artistes. Les différentes techniques employées étaient à l'origine des questionnements, puisque se côtoyaient la peinture à l'huile, le pastel, l'aquarelle, le batik, la peinture

Concert de Noël

Comme chaque année durant la période de l'Avent, l'école de musique de Saint-Julien-les-Villas a présenté son concert de Noël le 12 décembre 2008 à l'auditorium de la Maison du Patrimoine, mis à sa disposition par la CAT. Dans ce lieu magnifique où les voûtes ne demandent qu'à résonner, l'auditoire avait investi l'ensemble des gradins pour écouter, tour à tour et avec beaucoup d'émotion, les diverses formations de l'école qui se sont produites. C'est ainsi que, présentés par Marc Moreau, nous avons pu apprécier les morceaux interprétés par l'ensemble de guitares, musique d'Amérique Latine, du Pérou, sous la direction de Sébastien Vachez, l'orchestre à cordes avec des pièces choisies de Grieg, Saint-Saëns, Moussorgski, Albinoni, Bizet, Brams, Strauss, sous la direction de Patrice Kahne, ainsi que l'orchestre du stage d'été, formé d'élèves des écoles de Saint-Julien-les-Villas et d'Arcis-sur-Aube, sous la direction de Bruno Munoz. Ils ravirent le public avec des musiques de

asiatique, le moulage et la sculpture, mises en pratique par des « hommes » aux personnalités et sensibilités toutes aussi différentes.



Comme l'a souligné Daniel André : « aujourd'hui, la communication est devenue une science, presque un concept... ici les artistes peuvent réellement communiquer.... Il s'agit de casser l'image du business artistique avec une exposition vivante ». C'est d'ailleurs, attachée à cet échange et au partage, que la Sté des Artistes Sancéens, soutenus par le C.A.S.C avait organisé le vendredi 6 janvier en soirée, un concert de Jazz gratuit, avec le groupe Quasimodal. Un moment très convivial où visiteurs venus nombreux, artistes et musiciens ont apprécié de se retrouver dans une galerie d'art pour partager cette veillée, le verre de l'amitié à la main.

Chantal Choin ■

John Emonson, Anne MC Ginty, Vangelis et Joey Tempest. Un très agréable moment passé à quelques jours de Noël.



Nous aurons l'occasion de retrouver dans le même lieu, pour leurs concerts de Printemps, d'une part, l'Indépendante de Saint-Julien-les-Villas, sous la direction de Bruno Munoz, le 15 mai 2009, et l'Ecole de Musique Municipale le 29 mai 2009.

Chantal Choin ■

Contes, histoires, auteurs... Champenois



Tel était le thème de la veillée organisée par la bibliothèque de Saint-Julien-les-Villas le vendredi 5 décembre 2008 à 20 h, dans les

locaux de la bibliothèque. Avec la participation de Daniel DENIZE conteur bien connu des aubois, Jacqueline Laplanche et Sabrina Keller se sont, elles aussi, investies du rôle de conteur. Dans une ambiance feutrée, conteurs au pied de la grande cheminée, public nombreux dans la pénombre, la lecture était dans son contexte et donnait forme aux histoires. Attentifs aux histoires du passé, les auditeurs ont énormément appréciés cette soirée qui leur était offerte, d'autant qu'elle se poursuivait autour d'une table par le partage de souvenirs, d'histoires et de quelques petits bonheurs salés et sucrés.

Chantal Choin ■

Danse avec l'Agglo

La commune de St Julien-les-Villas a eu le plaisir d'accueillir le 2 février 2009 « le festival Danse avec l'Agglo » qui s'est produit durant plus d'une semaine dans les onze communes de l'agglomération troyenne.



Depuis six ans, les adjoints aux maires des communes de l'agglo, chargés de la culture, avec le soutien de la Maison du Boulanger et de la CAT,

travaillent ensemble sur ce festival, pour donner corps à un évènement intercommunal entièrement gratuit, qui permet aux associations locales de se faire connaître dans les communes autres que celles dans lesquelles elles résident. Après le chant, la musique, les mots, le voyage, le thème de la danse a été repris pour 2009. Dix thèmes de danses ont été présentés et Saint-Julien-les-Villas honorait la Danse Folklorique.

La salle était comble pour cette onzième soirée du festival. Nous avons pu admirer :

- La troupe Makédonsko de Saint-André-les-Vergers, dirigée par Annie Cutillas, qui a interprété au cours de trois passages, des danses traditionnelles yougoslaves, grecques et israéliennes,
- La Maison Culturelle et Sociale portugaise de Troyes, dirigée par Francesco Brito, dont la quarantaine de danseurs nous ont fait voyager au Portugal,
- Jeune Champagne de Troyes, dirigée par Guy Lerat, bien connue pour ses danses traditionnelles Champenoises,
- Les Piantous des Noës, sous la direction d'Odile Seraï, nous ont présenté le Bal de la Sainte Catherine d'antan, avec des danses champardennaises.

C'est sous un flot d'applaudissements, tant la danse était parfaitement interprétée que joyeuse et colorée, qu'ils ont quitté la scène après deux heures de spectacle gratuit. Nous ne pouvons que les encourager à vivre leur passion en offrant un peu de bonheur en passant.

Chantal Choin ■

Promenade en calèche avec le cocher-conteur

C'est à l'initiative du personnel de la Bibliothèque de Saint-Julien-les-Villas, qu'a été organisée, le mercredi 3 décembre 2008, la venue dans notre commune du Cocher-conteur et de sa calèche. De 10 h à midi et de 14 h à 17 h, 156 enfants et 54 adultes ont écouté avec bonheur, le temps d'une promenade, les histoires drôles et choisies de Daniel DENIZE. Après quelques vingt minutes de balade sécurisée dans les rues qui jouxtent l'îlot Mairie, Maison du Patrimoine et Bibliothèque, le cocher-conteur ramenait son petit monde au point de départ où clémentines et

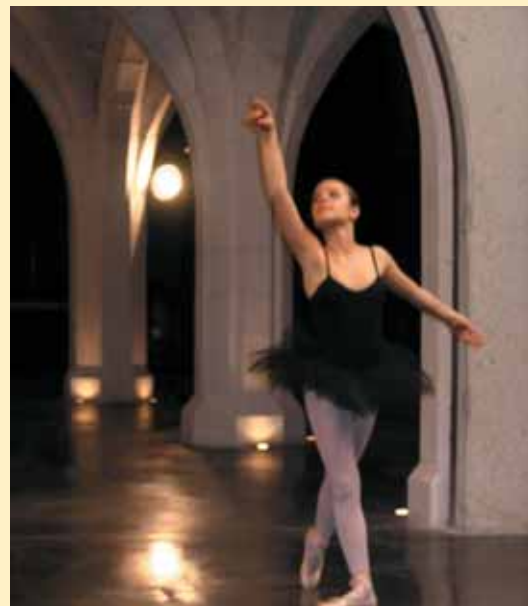


papillotes étaient offertes. Une journée ensoleillée tant dans la ville que dans le cœur des petits et des grands.

Chantal Choin ■

Gala de Danse

Le Foyer Chorégraphique de Saint-Julien-les-Villas a présenté son Gala de danse classique le 19 décembre 2008 à l'Auditorium de la Maison du Patrimoine.



Cet un programme étoffé et haut en couleurs qu'a présenté Marc Moreau à une assistance venue nombreuse. Pas moins de seize ballets au répertoire classique sur des musiques de Grieg, Chopin, Minkus.. et celles pour piano composées par Patrice



Kahne, avec un final « Amitiés » où le moderne rendait hommage à Georges Brassens, Jacques Brel, Léo Ferré, Bourvil .. tout un spectacle sous la direction de Maité Kahne dont les chorégraphies sont, cette année, encore enchanteresses. Des « bouts de choux » de six ans aux adolescentes passionnées, toutes ces jeunes filles ont animé de beauté cette soirée par la précision et la légèreté de leurs pas, leurs gestes délicats, leur sourire et leur grâce, résultat d'un travail rigoureux dont elles pouvaient être fières face à leurs familles et au public admiratif.

Chantal Choin ■

Soirée Jazz à l'Auditorium de l'école de Musique



Alors qu'à quelques pas de là, la lecture occupait la bibliothèque, la musique retentissait à l'auditorium de l'école de Musique pour une première « soirée jazz » qui, devant le succès obtenu, devrait être reconduite chaque trimestre. Devant une salle pleine, l'orchestre Jazz de l'école municipale de musique de Saint-Julien a ouvert le concert sous la conduite de Philippe Durant, professeur de percussions. « Quasimodal », groupe de jazz régional de

quatre musiciens, a rythmé la seconde partie de la soirée sur des musiques originales dont la plupart étaient composées par Teddy Moire, contrebassiste et Philippe Durant batteur du groupe.



Rendez-vous pour la prochaine « Soirée Jazz » à l'auditorium de l'école de musique, le 13 mars avec le groupe « P K P ».

Chantal Choin ■



Gala de Danse « Jazz. 3 Company »

« Toile », tel était le thème du nouveau spectacle que Jazz3 Company, nous a fait l'honneur de présenter en première à Saint-Julien-les-Villas, le 6 février 2009 à la salle polyvalente.



Devant plus de 300 spectateurs, salle comble, la troupe sancéenne de danse moderne, dirigée par Pascale Artus, ancien premier prix de danse classique du conservatoire de Paris, a offert un très beau spectacle digne de professionnels, comme l'a d'ailleurs fait remarquer Daniel Picara, maire de la commune dans son intervention finale.

Un superbe décor créé par Jean-Marie Artus, représentant une immense toile d'araignée d'un bleu fluorescent, tendue devant une peinture moderne, occupait tout l'arrière de la scène. C'est devant ces toiles que nous avons pu admirer des ballets aux chorégraphies des plus originales, sur des musiques contemporaines. Les magnifiques costumes en accord avec chaque tableau ont été très remarquables. La mise en scène toute aussi originale, laissait aussi place à la poésie. « Toile », toile d'araignée, toile du peintre, un mot qui a inspiré deux membres

Soir de Gala

Le Centre d'Animation Sportif et Culturel, ainsi que la Municipalité de St Julien-les-Villas ont eu le plaisir d'accueillir le 13 décembre 2008, à la Salle Polyvalente, la troupe Guillemigelé de Creney ainsi que l'orchestre lyrique de Rosières sous la direction d'Alain Thierry, pour la dernière représentation d'un Vaudeville chanté en 2 actes et 5 tableaux. Textes de Jean-Luc Delhumeau et musique écrite par le compositeur troyen Francis Coiteux,



l'interprétation a réjoui le public venu en grand nombre. Pourtant troupe d'amateurs, nous avons pu juger du professionnalisme des talentueux acteurs, aux costumes colorés, au gré de l'aventure rocambolesque qu'évoquait cette pièce, faite de fantaisie, où péripéties, drôleries et quiproquos ont alimentés les tableaux.

Chantal Choin ■



de l'association « les mots d'Armançe », Fabienne Tassin pour l'écriture d'un texte support de ce spectacle, et Marie-Françoise Moreau qui a pu nous faire découvrir ses poèmes en intermède de chaque ballet.

Ce sont vingt-cinq danseuses qui ont évolué en accord parfait sur des musiques particulièrement rythmées, le résultat d'un travail rigoureux.

Chantal Choin ■

Depuis le 1^{er} juillet 2008, le service urbanisme a été déplacé rue Carnot au Centre Technique Municipal. **Eric Ambëis et Sylvie Beaugrand** sont à votre disposition pour tous vos projets et renseignements concernant vos propriétés.

Horaire d'ouverture du bureau : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
vendredi de 8h15 à 12h

Réorganisation du CTM

Laurent Pignerol a pris ses fonctions de responsable des services au CTM depuis le 1^{er} janvier 2009.

Le centre technique municipal, se trouvant excentré avec l'ensemble des services, et les projets que nous voulons mener, fait que la nomination de Laurent s'est avérée nécessaire.

Il a sous sa responsabilité les services Bâtiment, la Voirie, les Espaces Verts et Propreté, l'Urbanisme et la mécanique ainsi que les projets structurants.

Ses missions :

- La réorganisation des services
- La mise en place d'une gestion analytique sur l'ensemble des services
- La gestion du personnel
- L'élaboration des projets structurants et le suivi

Ses travaux seront menés en concertation avec Martine Jobé, maire-adjoint à l'environnement et aux espaces verts, et Jean-Marie Bailly maire-adjoint à l'urbanisme.

POS / PLU

Nous avons lancé la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) de notre commune en Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour maîtriser l'urbanisme tout en répondant aux besoins communaux.

Celui-ci nous permettra de mieux urbaniser la commune de Saint-Julien-les-Villas. En effet, il tient compte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Il intègre le Plan Local de l'Habitat (PLH), le Plan d'Aménagement du Développement Durable (PADD). Il permet de valoriser les zones d'activités, économiques, de préserver l'agriculture, améliorer les circulations, de prévoir de nouvelles voies, préserver le patrimoine bâti et naturel ainsi que les paysages et de promouvoir un environnement et un cadre de vie de qualité

Cette révision sera terminée vers Octobre 2010 après enquête publique.

Pôle logistique du centre hospitalier de Troyes

Comme vous avez pu le constater, la construction d'un bâtiment industriel route de Menois face à la déchèterie prend forme.

Ce projet fait partie du programme hôpital 2012. L'hôpital de Troyes décentralise un ensemble de services : les cuisines, le magasin et la buanderie. La mise en exploitation est prévue pour Septembre 2009.

Aménagement du carrefour Danton / Aristide Briand

L'arrivée du pôle logistique de l'hôpital sur la route de Menois, et la construction de 48 logements par le promoteur STRADIM vont apporter du trafic et la circulation actuelle nous oblige, pour une meilleure sécurité et fluidité, à prévoir la création d'un rond-point.

Pour ce faire, nous avons fait l'acquisition de la propriété dans l'angle vers le café de la Boule d'Or et obtenus quelques mètres carrés de la résidence construite par STRADIM.



Accès au pôle logistique

Nous sommes obligés de reprendre en totalité la voirie d'accès pour une meilleure cohabitation des 3 activités différentes Atelier de serrurerie SCCG, Déchèterie et Pôle logistique.

L'arrivée du pôle va apporter environ 110 camions par semaine et plus de 100 véhicules légers par jour, essentiellement



les véhicules du personnel.

Un projet est en cour d'élaboration avec une bretelle d'accès au pôle et une raquette en fond de voirie pour le stockage des véhicules en attente d'accès à la déchèterie.

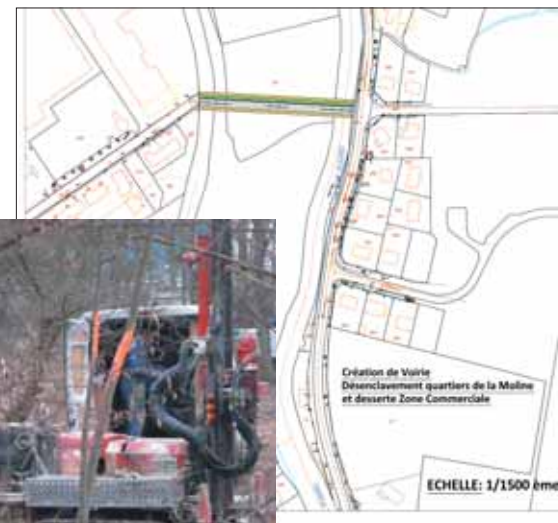
Désenclavement de la Moline

Nous allons créer une voirie nouvelle entre l'avenue Terrenoire à la hauteur de la rue du bois Dorieux et la rue du Moulin le Roi.

Cette voirie enjambera les deux bras de Seine par un ouvrage d'art qui se posera sur une ou deux piles de pont.

Actuellement, nous avons lancé les études de sol et les études de géomètre ainsi qu'une étude type APS.

Egalement, nous sommes en négociation avec les établissements BOLLORE pour l'acquisition du terrain.



Collecte des déchets recyclables

COLLECTE TOUS LES MERCREDIS :

Sont concernés : bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques vidées, briques alimentaires, cartons d'emballage.

LES PETITS CONSEILS DU TRI :

- Ne pas introduire un emballage recyclable dans un autre.
- Inutile de laver les emballages recyclables : il suffit de bien les vider.
- Ne pas insérer de bouchons ou couvercles plastiques seuls.
- Aplatir les bouteilles plastiques dans le sens de la longueur et non pas dans le sens de la hauteur.



- Aplatir les briques alimentaires et les emballages carton.
- Oter les plastiques se trouvant sur des emballages carton (polystyrène et films plastiques)
- Ne pas laisser les papiers/cartons exposés à la pluie.
- Retirer les films plastiques des magazines et prospectus.
- Ne pas déchirer les papiers en petits morceaux.
- Les boîtes vides de médicaments en carton peuvent dorénavant être mises dans la collecte sélective

Martine Jobé ■



Points d'apport volontaire Saint-Julien-les-Villas

Dans les conteneurs papier : sont prévus les prospectus, magazines, journaux, annuaires et enveloppes avec ou sans fenêtre.

Dans les conteneurs verre : sont prévus les bouteilles, les pots et les bocaux de conserve (sans bouchon, ni capsule, ni couvercle)

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Que mettre dans ce bac ?

Les films et sacs en plastique, les couches-culottes, les pots de fleurs, les films en plastique enveloppant les revues, les papiers salis ou gras, les articles d'hygiène, les boîtes de conserves contenant des restes, les pots de crème, yaourts, fromage blanc en plastique, les boîtes pizza et gâteaux salés, les barquettes de beurre et viennoiseries.

COLLECTE DES DECHETS VERTS

Collecte tous les mardis.

Sont prévus dans ce bac :

Les épluchures, herbes, petites branches et tailles, feuilles, fleurs fanées, coquilles d'œufs, tontes de pelouse, plantes avec terre, cendres de bois éteintes, fruits et légumes abîmés, filtre et marc de café, restes de pain et essuie-tout.

Les petits fagots attachés sont mis à côté du bac (pas de liens en plastique ni fils de fer).

Martine Jobé ■

Récompense du CTRT

Le Comité de Tourisme de la Région de Troyes (CTRT) a remis le 24/10/2008 à l'ensemble du Personnel du Service Espaces Verts de Saint-Julien-les-Villas le 2^e Prix dans la catégorie « mairie fleurie de l'agglomération Troyenne » du Concours des Maisons Fleuries 2008.

Martine Jobé ■

Palmarès des maisons fleuries 2008

Le Jeudi 13/11/2008, 33 récipiendaires ont été honorés dans la salle du Conseil Municipal, suite au résultat du concours des Maisons fleuries 2008.

Répartis dans 5 catégories, les critères suivants ont été retenus :

- Aspect général
- Composition (thématique, originalité et créativité)
- Entretien

Le choix a été difficile pour le jury lors du passage dans la commune en JUIN 2008, car selon certaines catégories, il y eut des ex aequo.

Les lauréats ont été félicités et remerciés pour l'effort et l'investissement à rendre notre commune agréable à vivre.



1^{ère} catégorie : Maison avec jardin visible de la rue

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| 1 ^{er} | DEBOUCHE François |
| 2 ^e | MENNETRIER Jean-Claude |
| 3 ^e | ZOTT Jérôme |
| 4 ^e | LECLERC Annie |
| 5 ^e | WITZ Viviane |
| 6 ^e | COFFINET Yves |
| 7 ^e | CORNET Didier |
| 8 ^e | GODET Sylvie |
| 9 ^e | MARISY Augustine |
| 10 ^e ex aequo | BERTRAND Gilberte |
| 10 ^e ex aequo | BAUSER Jacques |
| 12 ^e | THIEBAULT Ginette |
| 13 ^e ex aequo | MERIEUX Guy |
| 13 ^e ex aequo | VALLI Marie |
| 15 ^e ex aequo | LEBON Huguette |
| 15 ^e ex aequo | BRUNET Daniel |
| 17 ^e | COLAS Annie |
| 18 ^e ex aequo | FARGES Dominique |
| 18 ^e ex aequo | CLOQUEMIN Robert |
| 18 ^e ex aequo | CLOQUEMIN Elisabeth |

2^e catégorie : Décor floral en bordure de la voie publique

- | | | | |
|------------------|----------------|----------------|---------------|
| 1 ^{ère} | MOUGIN Josiane | 3 ^e | DUVAL Norbert |
| 2 ^e | HERBERT Jeanne | 4 ^e | HUBERT Pascal |

3^e catégorie : Balcons et terrasses d'immeubles collectifs

- | | | | |
|------------------|-------------------|----------------|------------------------|
| 1 ^{ère} | DUPUIS Jocelyne | 3 ^e | FROIGNIER Marie-Claude |
| 2 ^e | VANHAREN Virginie | | |

4^e catégorie : Maisons dont seuls les fenêtres ou murs peuvent être fleuries

- | | |
|-----------------|---------------------------------|
| 1 ^{er} | ex-aequo BOGE Roger |
| 1 ^{er} | ex-aequo LENRUME Jeanne-Chantal |
| 3 ^e | BURGUNDER Jean-Pierre |

5^e catégorie : Etablissements publics et commerciaux

- | | |
|-----------------|-----------------|
| 1 ^{er} | JOAQUIM Patrick |
| 2 ^e | BAR DE L'UNION |

Autre catégorie :

- | | |
|---------------|--------------------|
| Hors Concours | FOYER DE LA MOLINE |
|---------------|--------------------|

Martine Jobé ■

Les encombrants

La prochaine collecte aura lieu sur l'ensemble de la commune le **MARDI 26 MAI 2009**.

Précisions importantes :

LES OBJETS DOIVENT ETRE SORTIS LA VEILLE et déposés devant votre domicile. Les encombrants sont des déchets ménagers définis comme provenant de l'usage domestique (ex : cuisinières, réfrigérateurs, meubles...)

Ne font pas partie des encombrants :

Les pneus, les solvants, les bidons d'huile usagés, les produits toxiques, les gravats, les morceaux de carcasse de voiture et de matériel agricole.

LES DECHETTERIES SONT PREVUES POUR RECEVOIR CES MATERIAUX

Déchetterie de ST-JULIEN-LES-VILLAS :

Rue du Pré St Jean - Tél. : 03 25 49 65 89

Ouverte tous les jours sauf le mardi et jours fériés

Horaires d'ouverture : HIVER

Du lundi au vendredi : 9h-12h et de 14h-17h30

Le samedi : 9h-17h30

Le dimanche : 10h-12h30

Pour tous renseignements :

Service Urbanisme : tél : 03 25 83 17 88

Ou auprès de la Mairie : tél : 03 25 71 79 30

Martine Jobé ■



La semaine du développement durable EDITION 2009



La Communauté de l'Agglomération Troyenne, en partenariat avec l'association éco-campus 3 et la Ville de Troyes, vous accueillera, comme l'an passé, au Village du Développement Durable.

De nombreux exposants répondront à vos interrogations et vous initieront aux éco-gestes que chacun peut réaliser au quotidien afin de limiter ses impacts sur l'environnement.

Pour découvrir le Village, rendez-vous à l'Hôtel de Ville de Troyes, sur le parvis ainsi que dans la salle du conseil municipal, les vendredi 3 et samedi 4 avril 2009 de 9h à 18h.

Vous aurez également la possibilité de rapporter vos ampoules à incandescence. Nous vous les échangerons contre des ampoules basse consommation, dans la limite des stocks disponibles (opération réalisée en partenariat avec EDF).

De plus, cette année, l'édition 2009 des Recyclades, sera associée à la semaine nationale du développement durable. Cette opération consiste à rassembler le plus grand nombre de participants autour du tri des déchets afin d'inciter les uns à poursuivre leurs efforts et de mobiliser les autres de manière conviviale et ludique : expositions, animations musicales, fabrication d'objets à partir de matières recyclables, stand photos, etc.

Alors soyez nombreux à venir découvrir le village du Développement Durable car nous sommes tous concernés par la protection de notre environnement !



À noter : Vendredi 3 avril à 20h45 : projection du film "la onzième heure" de Nadia et Leila CONNERS avec Leonardo Di Caprio dans les locaux de l'Université de technologie de Troyes, Amphitheâtre 500, entrée gratuite.

Pour des informations plus détaillées, vous pouvez consulter le site internet de la C.A.T.

www.agglo-troyes.fr

Cérémonie du 11 novembre



Le lundi 11 novembre 1918, à 11 heures, dans toute la France, les cloches sonnent à la volée. Au front, les clairons bondissent sur les parapets et sonnent le « Cessez-le-Feu », «Levez-vous», «Au Drapeau». La « Marseillaise » jaillit à pleins poumons des tranchées. Même soulagement en face, dans le camp allemand.

L'armistice est signé dans le wagon spécial du généralissime Foch, au carrefour de Rethondes, au milieu de la forêt de Compiègne, le 11 novembre à 5h15 du matin. Il laisse, derrière lui, huit millions de morts et six millions de mutilés.

Pour commémorer le 90^e anniversaire de l'armistice, une foule nombreuse et recueillie s'est rassemblée au Monument aux Morts en présence des représentants des anciens combattants et de leurs porte-drapeaux, des sapeurs pompiers et des membres de la municipalité.

Martine ROY, maire-adjoint à la citoyenneté a dirigé le protocole.

Après le traditionnel dépôt des gerbes par le conseil municipal jeunes et les jeunes sapeurs-pompiers, Daniel Picara a lu avec solennité le discours adressé aux français écrit par le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Jean-Marie Bocquel.

Ce fut au tour des jeunes conseillers municipaux et des jeunes sapeurs-pompiers de citer avec beaucoup d'émotion les noms des Morts pour la France.



La Marseillaise a clôturé la cérémonie à l'issue de laquelle chacun a été convié à un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Martine Roy ■

Cérémonie des illuminations



Mardi 2 décembre 2008 à 16H50 : ce sont la date et l'heure retenues par Daniel PICARA, maire de la commune, pour donner le top départ des illuminations de Noël. Les habitants, le conseil municipal et le conseil municipal jeunes étaient invités à participer à cette cérémonie placée sous le signe du renouveau comme a tenu à le souligner Daniel PICARA.

Nouveauté sur la technique utilisée puisque ce sont maintenant des leds qui sont installés en lieu et place des ampoules multicolores, ce qui permet une décoration plus importante tout en ayant le souci des économies d'énergie.

Nouveauté sur les moyens puisqu'un contrat a été passé avec une entreprise pour l'installation, ce qui a limité la participation du personnel municipal.



À 17 h précises, une petite fille choisie parmi l'assistance a eu le privilège d'appuyer sur le bouton, déclenchant ainsi toutes les illuminations de notre cité.

A l'issue de cette cérémonie, des friandises ont été distribuées par l'équipe municipale à tous les enfants présents.

Martine Roy ■

Vœux du maire

Les traditionnels vœux du maire se sont déroulés le 12 janvier 2009 à la salle polyvalente où Daniel PICARA avait tenu à inviter de nombreuses personnalités du monde politique ainsi que des responsables du monde économique, culturel et associatif.

« Aller toujours de l'avant malgré la conjoncture et ne pas s'installer dans le pessimisme et la sinistrose » tel a été le message d'optimisme donné par M. le Maire.

Saint-Julien est une commune attractive, qui compte maintenant près de 7000 habitants, Cela impose d'orienter la gestion générale avec attention en réalisant des économies mais sans dénaturer les engagements pris auprès des Sancéens par l'équipe municipale en début de mandat :

« Prendre des décisions réfléchies privilégiant l'intérêt général avec le souci d'utiliser à bon escient l'argent du contribuable »

Concrètement, les illuminations de Noël en sont un parfait exemple puisque le contrat passé avec une entreprise a permis d'une part d'augmenter le nombre de décorations lumineuses à moindre coût et d'autre part de limiter l'implication du personnel municipal qui a pu se consacrer à d'autres travaux.

Mais cela passe aussi par la réorganisation des services avec la généralisation de l'informatique, avec l'utilisation d'internet pour l'accès à des documents d'État civil ou d'urbanisme.

Daniel PICARA a tenu à mettre aussi l'accent sur les projets d'urbanisme et d'aménagements de la commune tels que le désenclavement de la Moline et à l'accès à la zone d'activités économiques des « rives de Seine », et la mise aux normes des stades de La Burie. D'autres projets sont également à l'étude et ils seront présentés à tous en cours d'année.

A l'issue de ce discours, le maire adressa ses vœux pour 2009 à l'ensemble des personnes présentes en réaffirmant **« la volonté de toute l'équipe municipale, de mener une politique de proximité et d'écoute ».**

Martine Roy ■

Les vœux du maire au personnel municipal

C'est dans la salle polyvalente, le samedi 17 janvier en fin après-midi, que le maire Daniel PICARA a présenté ses vœux au personnel communal. A cette occasion, le maire les a remerciés pour leur disponibilité et leur professionnalisme au service de la commune.

Suite à son discours, l'incontournable verre de l'amitié a été partagé.

La soirée ne faisait que commencer, puisqu'après, deux autobus attendaient le personnel pour une destination inconnue.

L'ensemble du personnel présent a été satisfait de cette soirée et est rentré avec des souvenirs d'un merveilleux spectacle.

Cédric Caccia ■

Le Conseil Municipal Jeunes

Le Conseil Municipal Jeunes, est composé de 18 membres âgés de 9 à 12 ans. Il se réunit une fois par mois depuis son élection du 4 novembre dernier.

Force de proposition, les conseillers municipaux travaillent actuellement sur 3 projets qui ont été retenus à la majorité des voix.

Chaque projet est dirigé par un "chef de projet" c'est en principe celle ou celui qui en a émis l'idée, à sa charge de coordonner le travail et les efforts de recherches de ses collègues.

Ils bénéficient toutes et tous de l'aide apportée par l'animatrice de la commission Citoyenneté.

Le premier projet est piloté par **Charlotte Blondel**.

Son but : la réalisation de la deuxième et dernière phase de la fresque du « Parc Grimont » sur le thème : « **Activités sportives de Saint-Julien** ».

Le deuxième projet retenu est celui de **Julia Lévy**.

Son but : collecte de jouets et de livres pour les enfants.

C'est un projet ponctuel qui doit voir sa mise en place dès maintenant pour aboutir à l'approche de Noël.

Le troisième projet est défendu et animé par **Anissa Bedja**.

C'est le projet "**Toutounet**" qui sera lancé immédiatement après la fresque.

Son but : mettre en place des actions de terrain et de sensibilisation sur l'environnement et la propreté de notre ville.

Le rôle d'un conseiller municipal jeunes ne s'arrête pas là.

Lors des cérémonies officielles et notamment celles ayant trait au devoir de mémoire, leur présence et leur participation sont sollicitées.

Chaque Conseiller Municipal a reçu de la municipalité une médaille nominative.

Cet insigne, témoin de leur fonction municipale doit être portée à chaque manifestation nécessitant leur présence.

Martine Roy ■



Anissa Bedja



Capucine Bigey



Charlotte Blondel



Clément Carvalho



Evane Chantier



Romain Codazzi



Myriam Dilmi



Fanny Gibier



Auréline Hugerot



Julia Lévy



Lucas Lévy



Nicolas Lévy



Delphine Manchin



Clotilde Mercier



Aïssata Sow



Mariatou Sow



Aurore Tangoa



Emma Trevoizan

Toujours pour mieux vous servir,
2 numéros : le 06 85 77 16 25 ou le 06 34 07 02 67



Communes de stationnement : Pont-Sainte-Marie, Saint-Julien-les-Villas et Sainte-Maure

Jannick MAROT



4 r Haute Moline
10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

03 25 49 65 73

DEOUST
ELECTRICITE

ELECTRICITE INDUSTRIELLE ET TERTIAIRE
COURANT FAIBLE – ALARME - MAINTENANCE
INTERPHONIE – GESTION D'ACCES
DEPANNAGE 24H/24H

DEOUST ELECTRICITE SAS - 5 rue Louis Berthollet - 10000 TROYES
Tél. : 03 25 79 62 20 – Fax. : 03 25 46 79 42
SIRET 494 690 936 00021 - CAPITAL 195 240 €

Auto-École LA SANCÉENNE

Auto-Moto-École LA SANCÉENNE
108, bd de Dijon
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
FRANCE
Agrément préfectoral n° E 02 010 01130
BSR - AAC et permis de conduire A1 - A - B
Tél : 03 25 49 26 94



www.sanceenne.com

Joël BRIET

Élagage toutes hauteurs
Abattage délicat
Taille douce
Émondage
Soins sur plates

Port. 06 08 28 14 91
Tél. 03 25 41 08 62
Fax 03 25 41 08 63

29, rue du Galmurot
10150 Charmont-sous-Barbuise

La Boule d'Or

BAR - TABAC
PRESSE - JEUX
RESTAURANT

Tél. 03 25 82 55 86



Restauration traditionnelle
Menus et carte
Soirées à thèmes

Ouvert du lundi au samedi : 6h30 à 20h
10, rue Aristide Briand
10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



**BATIMENT
TRAVAUX
PUBLICS
GÉNIE CIVIL**

10, rue des Deux-Haies
10430 ROSIÈRES
Tél. 03 25 82 32 34
Fax 03 25 82 20 64



Spécialiste de l'hygiène en milieu professionnel

APURA TROYES

Chemin de la Chasse aux loups - 10430 ROSIÈRES

Tél. 03 25 75 04 40

VETI CENTER

Le distributeur officiel des plus grandes marques

79, boulevard de Dijon
10800 Saint-Julien-les-Villas



Expression écrite des élus de l'opposition

Les élus de SAINT JULIEN ENSEMBLE
Thierry PAVOT
Nadine DEZAUNAY

Saint-Julien
Ensemble

Le système libéral que nous avons vu grandir et envahir la société française depuis une cinquantaine d'années est en perdition.

Depuis quelques années, et surtout depuis les dernières élections présidentielles, le processus s'est accéléré. Il détruit pas à pas le tissu social, économique, que nos parents et grands parents ont eu tant de mal à mettre en place, la loi devient de plus en plus liberticide, le monde du travail de plus en plus violent. Le profit va vers une minorité en laissant sur le bord de la route une majorité de nos concitoyens.

Ceux qui en souffrent en premier sont les plus faibles, les plus fragiles physiquement, financièrement, socialement, même s'il existe des programmes d'aide très ciblés. Mais demain, sans vouloir être alarmistes, mais parce que les dégâts commencent à être visibles, ce seront les salariés, les familles, les jeunes en recherche d'emploi, les retraités qui seront touchés, tous ceux pour qui aucune protection n'est prévue. Aucun garde-fou n'a permis de contrôler le dérapage et l'implosion du monde financier qui a spéculé avec l'argent qu'il ne possédait pas, et ce sont toutes les structures de la société qui vont en payer le prix.

Face à ce cataclysme inédit dans notre société moderne, nous devons revenir, aux valeurs de base qui permettent la vie de groupe, la solidarité, le respect du travail, des biens et des personnes, nous devons remettre l'humain au centre du débat.

Ces quelques notions de base doivent, pour nous élus de gauche être toujours présentes à notre esprit et mises en avant lorsque nous participons aux décisions de gestion de la commune, que ce soit au profit des écoles, des populations en situation difficile, de la sécurité, ou de notre environnement. Nous devons plus que jamais rester vigilants sur l'emploi des deniers publics. Plus aucun gaspillage ne nous est permis dorénavant.

(texte in extenso)

Absence de démocratie, Finances Communales: La position des élus de "Saint Julien Demain"

A l'occasion de ce premier bulletin, nous tenons à remercier les Sancéennes et les Sancéens qui nous ont accordé leur confiance. Il ne manquait que 80 voix sur 3156 suffrages exprimés et cela se traduit au final par 6 élus de Saint Julien Demain face aux 21 de l'actuelle majorité.

Le rôle d'un Conseil Municipal est de gérer au mieux les intérêts de la commune et de ses habitants en prenant en compte tous les avis, qu'ils soient de la majorité comme de l'opposition. Malheureusement, ce n'est plus le cas à Saint Julien.

Nous sommes confrontés **au mépris, à l'autoritarisme et au sectarisme** de l'actuelle équipe dirigeante qui fait fi de toute proposition constructive de notre part. Nous en voulons pour preuve le refus du maire de nous intégrer dans les commissions correspondant à nos compétences (qu'il a par ailleurs reconnues). Ce n'est là qu'un témoignage parmi tant d'autres !! Est-ce là une attitude démocratique?

"La commune de St Julien les Villas s'est appauvri lors du précédent mandat" a affirmé le nouvel adjoint aux finances. Pourquoi alors ne pas réaliser "l'audit financier" clamé à hauts cris par Agir et Construire lors de la campagne électorale? La vérité serait-elle si difficile à affronter?

En réalité, de 2002 à 2008, nous avons investi chaque année 900 000 euros et laissé une trésorerie positive de 1 283 000 euros. Cela suffira-t-il à la nouvelle municipalité pour financer les projets pharaoniques annoncés dans la presse?

A quand les nouveaux emprunts et à quelles conditions? Nous y serons vigilants!

Nous aurions aimé vous donner d'autres informations, mais nous avons été limités à une demi-page. Vous pouvez contacter les élus de "Saint Julien Demain":

Mme BABIC (03 25 82 02 59)

Mme LIDOVE (06 81 90 76 19)

Melle GRIMONT (06 60 95 12 17)

Mme BREGEAUT (03 25 75 53 38)

Mr PETITJEAN (03 25 82 22 66)

Mr BEZANGER (03 25 82 10 53)

(texte in extenso)

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité prévoit que « lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale (...), un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ». Par conséquent, le bulletin d'informations municipales « Le Sancéen » consacre dans ses parutions une page à l'expression des élus de l'opposition.

Infos pratiques



MAIRIE

3, rue de l'Hôtel de Ville 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Ouverture :

du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h30
le vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00

le samedi de 10h00 à 12h00 (Service de l'ÉTAT CIVIL)

Accueil 03 25 71 79 30

Service Etat civil 03 25 71 79 30

Service Urbanisme 03 25 71 79 40

Service Social/CCAS 03 25 71 79 38

Police municipale 03 25 71 79 50

Patrouille Police Municipale 06 75 21 42 06

Service Culturel 03 25 71 79 48

Service des Sports 03 25 75 21 17

Service Jeunesse 03 25 71 61 57

Services Techniques 65, rue Carnot 03 25 49 42 22



DÉCHETTERIE

3, rue des Près Saint Jean 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Horaires d'été (du 01/04 au 30/09)

lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 - Samedi 9h00 à 19h00
dimanche 10h00 à 12h30

Horaires d'hiver (01/10 au 31/03)

lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Samedi de 9h00 à 17h30

dimanche de 10h00 à 12h30

Attention :

fermeture hebdomadaire le mardi quelle que soit la saison
Tél. : 03.25.49.65.89



LA POSTE

31, rue Gambetta 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Ouverture :

du lundi au vendredi 8h45 à 12h15 et 14h30 à 18h
le samedi 8h45 à 12h

Tél : 03.25.83.24.00



SERVICES FISCAUX

Trésorerie Principale de Troyes 24, boulevard de 14 Juillet
10000 TROYES

Tél. : 03.25.43.35.50

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h15 à 16h00

Trésorerie Municipale de Troyes (Autres Redevances)

7, rue Louis Ulbach 10000 TROYES

Tel : 03.25.73.87.71

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Centre des Impôts fonciers (cadastres)

143, avenue Pierre-Brossolette B.P. 364 10000 TROYES

Tél : 03.25.82.85.50



CIMETIÈRE

Ouverture réglementée par arrêté du Maire n°95-012

L'accès est autorisé pendant les mois de :

janvier - novembre - décembre de 8h00 à 16h45

février - mars - octobre de 8h00 à 17h45

avril - mai - juin - juillet - août - septembre de 7h30 à 19h30

les jours fériés, les samedis et les dimanches,

ouverture des portes à 8 h 00

Exceptionnellement, le cimetière sera ouvert jusqu'à 19h00
les 1^{er} et 2 novembre.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

5, rue Jean-Jacques Rousseau 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Ouverture :

les mardi, jeudi et vendredi de 15h00 à 18h00

le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h15 à 18h00

le samedi de 14h00 à 17h00

Fermeture hebdomadaire le lundi

Tél : 03.25.74.63.81



EDF / GDF

50, boulevard Gambetta 10000 TROYES

Accueil clientèle : Tél : 0 810 801 310

Dépannage électricité : Tél : 0 810 333 010

Dépannage gaz : Tél : 03.25.74.88.30



ÉPICERIE SOCIALE

1, rue Jean-Jacques Rousseau 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Ouverture : le mercredi et vendredi de 14h30 à 16h30



SERVICE PETITE ENFANCE

20, allée du Château des Cours 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Halte-garderie :

Ouverture du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15

Service Petite Enfance : Tél : 03 25 82 12 47

Crèche Municipale : Tél : 03 25 82 35 41

Permanence Protection Maternelle et Infantile (DIDAMS) :

Ouverture chaque 1^{er}, 3^e et 5^e (le cas échéant) jeudi de chaque
mois de 9h00 à 12h00



POINT CONSEIL EMPLOI

Mairie (entrée arrière rez-de-jardin)

Tél : 03.25.71.61.54

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h00 à 18h00

mercredi 9h00 à 12h00

Présence agent ANPE (sur rendez-vous)

mardi 14h00 à 17h00

Mission locale

mercredi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



PERMANENCE CONCILIEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Maison de quartier des Chartreux

120 ter, bd Edouard Herriot 10000 Troyes

Tél. : 03 25 83 25 30



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Siège : Hôtel de Ville 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tél : 03.25.82.69.34

Urgence dépannage : 24h/24h - Tél : 03.25.79.00.00



SOLIDARITÉ EMPLOI SERVICE

1, rue Jean-Jacques Rousseau 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Ouverture : du lundi au jeudi 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00 - Vendredi 9h00 à 12h00

Tél : 03.25.49.78.95 - Fax : 03.25.49.78.99



GYMNASE MUNICIPAL

9, rue Fernand Ganne 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



PERMANENCE ASSISTANCE SOCIALE

1, rue Jean-Jacques Rousseau 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Sur rendez-vous uniquement au 03.25.42.49.22

le mardi de 14h00 à 17h00



M.J.C.

Accueil du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 14h à 18h.

Contact : MJC de SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

23, rue Gambetta B.P. 50 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Tél/fax : 03.25.82.25.09 - Portable : 06.67.82.25.09

NAISSANCES

JANVIER 2009

03 : Izadora VALLEJO, 9 Cité des Hautes Vignes

06 : Lana POMPEY, 14B rue de la Coopérative

25 : Kamel FRAINCAIT, 5 rue du Petit Saint-Julien

26 : Justin CORZELIUS--PREVOST,
1G Boulevard de Dijon

FEVRIER 2009

06 : Ambre BOUSBIAT--DUBOUEUF,
68 rue Nicolas Rémond

15 : Souleymane HADAOUJ,
11 rue du Docteur Jacques Bell

16 : Némati BOURA, 1E Boulevard de Dijon

17 : Kira SARRA, 6 Route de Baires

MARIAGES

JANVIER 2009

17 : Francis RAJCHMAN, professeur, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 23 rue Fontenelle et Véronique ZWAHLEN, mère au foyer, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 23 rue Fontenelle

FEVRIER 2009

07 : Nicolas SEYSSEL, électromécanicien, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 51 rue Fontenelle et Béatrice BAJEOT, sans profession, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 51 rue Fontenelle

DÉCÈS

JANVIER 2009

06 : Marcelle BONNEFOND veuve ROBLIN, retraitée, 85 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 1 rue Voltaire

10 : Denise MULLER veuve RABY, retraitée, 80 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 15 rue Henri Regnault

16 : Rosette GRIS veuve ROUX, retraitée, 72 ans, domiciliée à Troyes (Aube) 6 Place de Montréal

24 : André NAIMIN, retraité, 74 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 7 rue Corneille

24 : Marie BUORS veuve DOLL, retraitée, 88 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 63 Avenue de la Gare

27 : Jacques LEMAITRE, retraité, 66 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 31 rue de la Libération

31 : Jean CAMUT, retraité, 70 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 10 Allée du Pré au Goth

FEVRIER 2009

02 : Roger BAILLY, retraité, 84 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 30 rue des Vannes

04 : Thierry HYZAK, sans profession, 51 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 20 rue de la Haute Moline

12 : Marguerite NAËGELEN veuve ROHER, retraitée, 83 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline

13 : Jacques VIGNAL, retraité, 79 ans, domicilié à Troyes (Aube) 25 Avenue Edouard Herriot

19 : Gérard SINGER, maçon, 57 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet



ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR

tous travaux pour les collectivités locales, privés, particuliers



- voirie et réseaux divers
- aménagement de parkings
- fonçage
- assainissement
- réseau eau potable
- travaux sur voiries communales, départementales, autoroutières...



CENTRE DE TROYES
RUE WEBER PROLONGEE - BP 2051
10010 TROYES CEDEX - TEL. 03 25 76 24 24



240 GRANDES MARQUES MODE & MAISON



GRANDES MARQUES GRANDES DÉMARQUES TOUTE L'ANNÉE

Marques Avenue Mode : av. de la Maille - 10800 St-Julien-Les-Villas
Marques Avenue Maison & Décoration : 230, fg. Croncels - 10000 Troyes
Lundi au vendredi de 10h à 19h - Samedi de 9h30 à 19h
Tél : +33 (0)3 25 82 80 80 - www.marquesavenue.com



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

2 adresses
À SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

- 23, BOULEVARD DE DIJON
+ PRESSING - CORDONNERIE - STATION SERVICE - LAVAGE
- CENTRE COMMERCIAL DES RIVES DE SEINE
INTERMARCHÉ - RESTAUMARCHÉ - BRICOMARCHÉ
PRESSE - STATION SERVICE - VETIMARCHÉ

INTERMARCHÉ EN GUERRE CONTRE LA VIE CHÈRE

STATION-SERVICE LAVAGE DE SAINT-JULIEN

OUVERTURE EN CONTINU 24 H / 24 H

**DES PRIX BAS TOUTE L'ANNÉE,
VENEZ ET COMPAREZ !**